

**La Fédération
du commerce CSN**

75 ans au front !



Cette publication a été rendue possible
grâce à la généreuse contribution de la CSN.

Recherche et rédaction

Michel Rioux

Conception graphique

Jean Gladu

Mise en pages

Jean Gladu et Sophie Marcoux

Photographies

**Archives CSN, BAnQ, Normand Blouin,
Alain Chagnon, Jean-Claude Champagne,
Michel Crête, Pierre Gauvin-Évrard,
Michel Giroux, Laurent Gladu, Paul Labelle,
Jean-François Leblanc, Hélène Rochon,
Lyle Stewart, Studio Côté, Guy Turcot**

Recherche iconographique

Yves Lacroix, Documentation-CSN

Claire Trencia, Information-CSN

Impression

Imprimerie Bourget

Novembre 2013

Merci à nos partenaires



Table des matières

- 4** Sur la longueur du temps
- 5** Notre vraie mission
- 6** 75 ans au front
- 17** De grands conflits, parmi tant d'autres
- 25** Les secteurs de la Fédération du commerce
- 39** Cœur vaillant, corps usé
- 42** Poème de grève
- 44** Chanson pour Vaillancourt
- 45** Le pissenlit
- 46** Tout repose sur tous

SUR LA LONGUEUR DU TEMPS



Photo Normand Blouin

Quand quelques dizaines de travailleurs membres de neuf syndicats provenant l'un de Sherbrooke, deux de Montréal, trois de Québec et quatre du Saguenay-Lac-St-Jean se sont réunis pour fonder à Québec, le 23 juillet 1938, la Fédération catholique des employés du commerce, de l'industrie et de la finance de la province de Québec, sans doute ne se doutaient-ils pas de ce qu'il allait advenir de ce regroupement 75 ans plus tard !

Des employé-es de magasin et de bureau, des commis-comptables, réunis sous la présidence du secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), Gérard Picard, participaient alors à la fondation de ce qui est aujourd'hui la Fédération des employé-es de commerce (CSN).

Ils ne pouvaient pas savoir non plus que ce petit noyau qu'ils venaient de mettre au monde allait connaître une croissance spectaculaire, représenter des travailleuses et des travailleurs d'un grand nombre de secteurs d'activité, mener des luttes souvent héroïques aux quatre coins du Québec pour davantage de dignité, ouvrir de nouvelles frontières à une véritable syndicalisation. Dans le secteur de l'hôtellerie, au Hilton de Québec par exemple, où sous l'impulsion de deux prêtres ouvriers, Benoît Fortin et Jean-Paul Asselin, un syndicalisme militant affilié à la CSN allait remplacer un tristement célèbre Local 31.

Nous le verrons dans cette publication, l'histoire de notre fédération est jalonnée par des combats syndicaux qui ont contribué fortement à l'histoire du syndicalisme québécois : Dupuis Frères, Louiseville, les usines de poisson en Gaspésie, les magasins d'alimentation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ogilvie, Cadbury, le Manoir Richelieu, Metro-Richelieu, les caisses populaires et la Banque royale, le Holiday Inn, Olymel et combien d'autres lieux qui furent le théâtre de tant de conflits.

Notre génération de militantes et de militants doit énormément à celles et à ceux qui nous ont précédés et qui, sans beaucoup d'autres moyens que leur solidarité et celle des membres de la CSN, ont ouvert des chemins dans lesquels nous avons la chance de marcher aujourd'hui. Je dédie cette publication à tous les travailleurs et toutes les travailleuses qui ont fait l'histoire de cette si belle fédération.

Serge Fournier

Président de la Fédération du commerce CSN

NOTRE VRAIE MISSION

Photo Paul Labelle



Le 75^e anniversaire de fondation de la Fédération du commerce nous ramène à la mission fondamentale du syndicalisme, à savoir la défense de celles et de ceux qui ont le plus besoin de l'être, étant donné l'état de vulnérabilité dans lequel ils se trouvent en raison du type d'emploi qu'ils occupent.

C'est certainement dans la Fédération du commerce qu'on rencontre les travailleuses et les travailleurs pour qui le soutien solidaire d'un mouvement comme la CSN est essentiel pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. De cela, la preuve a été faite à plusieurs reprises et dans plusieurs milieux de travail. Je pense ici à l'œuvre libératrice qui a été faite dans l'hôtellerie, où les employés de 56 établissements jouissent aujourd'hui de conditions de travail décentes, ce qui n'était absolument pas le cas avant leur syndicalisation. Je pense aux problèmes de santé et de sécurité au travail qui étaient le lot des employés d'abattoirs de porcs et de poulets avant que la syndicalisation, et la mobilisation qu'elle a permis, ne vienne améliorer les milieux de travail. Je pense aussi à ces hommes et à ces femmes de Gaspésie travaillant dans les usines de transformation du poisson, qui chaque année se demandent comment ils vont passer l'hiver si le nombre d'heures travaillées n'est pas atteint. Je pense à ces femmes qui, dans des institutions financières, essaient de faire reconnaître leurs droits en dépit des lacunes du Code fédéral du travail. Je pense à toutes ces chaînes d'alimentation où des dizaines de conflits ont éclaté, dans toutes les régions du Québec, pour l'amélioration de conditions de travail et de salaires toujours précaires.

Je pense surtout à ces jeunes que la Fédération du commerce et la CSN appuient dans leurs luttes pour une dignité qu'on prend du temps à leur reconnaître dans ces grandes chaînes comme McDonald's ou Couche-Tard. Dans ce dernier cas, la patience de ces jeunes et l'appui du mouvement ont finalement porté fruit. C'est dans des mobilisations comme celles-là que le syndicalisme retrouve sa véritable raison d'être. Et c'est la fierté de la CSN d'y avoir été fidèle. Mettre nos moyens syndicaux au service de causes comme celles-là éloigne en effet la tentation du corporatisme et de la défense égoïste de ses seuls intérêts.

Au nom de la CSN, je veux assurer les membres de la Fédération du commerce que notre centrale assumera toujours ses responsabilités à l'endroit de celles et de ceux qui auront besoin de son soutien pour aller au front et se sortir de conditions de travail inacceptables.

Jacques Létourneau
Président de la CSN

75 ANS AU FRONT

LES ORIGINES

Avant la décision, prise en 1960, de retirer de son nom et de ses statuts la référence à la religion, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) portait depuis sa fondation en 1921 le nom de Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC).

Le congrès de fondation, tenu à Hull, avait réuni des syndicats provenant tant de la filière des syndicats catholiques que celle des syndicats nationaux. Ces syndicats voulaient combattre le fait qu'il existe, au Québec, des syndicats dont la direction se trouvait dans un pays étranger, les États-Unis. La constitution adoptée en 1921 l'énonçait clairement : « *La CTCC croit que c'est un non-sens, une faute économique, une abdication nationale et un danger politique que d'avoir au Canada des syndicats relevant d'un centre étranger, qui n'a ni nos lois ni nos cultures, ni notre mentalité, ni les mêmes problèmes que nous. (...) La CTCC veut s'employer à faire cesser cette situation humiliante du travail organisé au Canada, le seul au monde qui consente à faire abstraction de sa nationalité, qui refuse l'indépendance et accepte une tutelle qui, loin de lui être bienfaisante, lui est surtout nuisible.* »

Quelques-uns de ces syndicats fondateurs représentaient des travailleurs du secteur du commerce, dont celui des commis-comptables d'Alma et celui des employés du magasin Dupuis Frères, un bastion de la bourgeoisie canadienne-française.

Signe qui ne trompe pas touchant les préoccupations des délégués : la quinzième proposition adoptée lors de ce congrès réclamait « *des monnaies et des timbres bilingues* » car, soutenait-on, « *ce pays est habité par deux peuples parlant chacun leur langue* ». Une autre préoccupation qui serait désormais toujours à l'ordre du jour des syndicats affiliés à la CSN : la santé-sécurité au travail. En témoigne cette requête : « *Le congrès demande au gouvernement de la province de Québec d'exiger que les patrons donnent un siège aux dames et jeunes filles employées comme commis dans les magasins pour s'en servir quand elles ne sont pas occupées.* »

75 ANNÉES AU FRONT ... À VOL D'OISEAU

Depuis la fondation de la fédération en 1938, les différentes publications officielles de la CSN ont fait état des gains, des conflits, des organisations, des difficultés qu'ont pu connaître les travailleuses et les travailleurs de tous les secteurs où se trouvent des syndicats affiliés. De *La Vie syndicale*, en 1938, au *Webdo Info* en 2013, en passant par *Le Travail*, *Nouvelles CSN* et *Perspectives*, c'est la vie des syndicats, la volonté et la détermination des travailleuses et des travailleurs, qui remontent à la surface.

SE RETROUVER
ENSEMBLE1938
Naissance
de la fédération

Une quinzaine d'années après la fondation de la CTCC, les syndicats présents dans des activités de commerce sentirent le besoin de se réunir à l'intérieur d'un regroupement. Ce qui conduisit à la fondation, le 24 juillet 1938, de la Fédération catholique des employés du commerce, de l'industrie et de la finance.

Au moment de la fondation de cette nouvelle fédération affiliée à la CTCC, elle comptait neuf syndicats réunissant environ 1000 membres. C'est à Thetford Mines que s'est tenu le premier congrès et qu'un premier président fut élu, J.A. Anzalone, un militant d'un syndicat de Québec. Parmi les sujets qui firent l'objet de débats et de propositions, on retrouve la formation professionnelle, les heures d'ouverture des établissements et la valorisation des métiers présents dans le secteur du commerce.

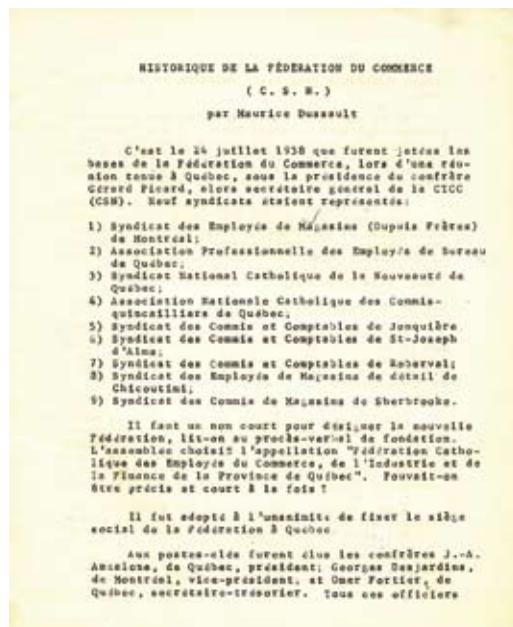
Dix ans après sa fondation, en 1948, un nouveau nom est apparu : la Fédération nationale catholique des employés du commerce (CTCC). C'est le qualificatif « national » qui entrera désormais dans la définition de l'identité de notre fédération. Jusqu'en 1962, la Fédération connut une croissance remarquable. En 1961, on y retrouvait 39 syndicats regroupant 4539 membres.

Photo Archives de la CSN



Maurice Dussault

Militant de la Fédération du commerce dont il fut longtemps secrétaire durant les années quarante à soixante, il a aussi été secrétaire d'un grand nombre de congrès de la CSN jusqu'en 1972



1938

... LA VIE SYNDICALE – La CTCC accueille une nouvelle fédération : **La Fédération catholique des employés du commerce, de l'industrie et de la finance** ... Un nouveau syndicat à **La Tuque**, celui des employés du commerce et de l'industrie... Le Bureau confédéral de la CTCC affine les **syndicats du taxi** et celui des **pompes funèbres** de Trois-Rivières, de même que le **Syndicat national du lait** de Québec...



Pendant que la fédération connaissait ces progrès, plusieurs syndicats affiliés devaient mener de dures luttes.

C'est ainsi qu'en 1945, elle connut un premier conflit quand les travailleuses et les travailleurs de l'alimentation de Chicoutimi connurent leur première grève. Quatre entreprises de commerce en gros signèrent une première convention collective. Les employés de Côté et Boivin avaient fait deux semaines de grève et un piquet de grève avait été dressé devant l'édifice de L.B. Gagnon, à Chicoutimi. Au cours des décennies qui suivirent, les syndicats de l'alimentation de cette région seront d'ailleurs appelés à mener de dures luttes pour améliorer leurs conditions de travail.

Quelques années plus tard, deux grèves qui ont marqué la CTCC-CSN éclatèrent, l'une à Louiseville, dans une usine de textiles, l'autre dans un grand magasin à rayons de l'Est de Montréal, Dupuis Frères.

1962 Un coup de barre

À l'aube des années soixante, les effectifs de la Fédération plafonnaient depuis un certain temps déjà et les difficultés financières attachées à ces situations devenaient de plus en plus criantes.

C'est alors qu'un important changement dans la structure de la fédération est intervenu en 1962. Jusqu'à cette date, c'est sous l'appellation de fédération catholique qu'avait fonctionné le mouvement. Pendant les six années qui suivirent, c'est avec le nom de Centrale professionnelle des employés de commerce et de bureau (CSN) que les syndicats vont se regrouper. C'est l'avocat Robert Burns qui fut chargé de mettre en place cette nouvelle structure. Cette transformation a permis de réunir l'ensemble des syndicats de l'agroalimentaire, avec comme conséquence que les effectifs de la centrale professionnelle vit le nombre de membres tripler de 1962 à 1968, regroupant 12 000 syndiqués. C'est la CSN qui, durant six ans, assumait l'administration et assura les services d'organisation, d'éducation et de négociation. Ce soutien de la centrale permit à la fédération de retrouver un nouveau souffle qui devait la conduire à la mise en place,

1945

... **LA VIE SYNDICALE** – La Fédération catholique des employés du commerce, de l'industrie et de la finance souhaite que la **prospérité d'après-guerre** soit sans dictature... Nouvelles du Mouvement : les employés du commerce... La fédération affiliée des syndicats à **Farnham** et à **Québec**... Le congrès de la fédération élit un nouvel exécutif, présidé par **Lauréat Cloutier**... Règlement dans les magasins de **Chicoutimi**...

Robert Burns

Conseiller syndical de 1962 à 1970

Ministre du Parti québécois, 1976-1981

« J'ai été engagé pour prendre charge de la Centrale professionnelle des syndicats du commerce en 1962. C'est Jean-Paul Geoffroy et Pierre Vadeboncoeur qui m'ont fait passer mon entrevue et m'ont recommandé au secrétaire-général Marcel Pepin. J'ai fait de tout : coordination, organisation, négociation, conseiller juridique auprès de la CRO et de la CRT quand des problèmes se posaient au niveau des accréditations. J'y suis resté jusqu'en 1965. C'est une période dont je garde d'excellents souvenirs. »



Photo Archives de la CSN

en 1968, de la Fédération du commerce Inc. (CSN) que l'on connaît aujourd'hui.

Durant ces années, la CSN connut une croissance sans précédent, passant de 92 000 membres en 1960 à 200 000 en 1966. En 1964, un nouveau Code du travail, accordant en particulier le droit de grève aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public fut adopté, ce qui devait transformer en profondeur le monde du travail durant les années à venir.

1968

Une renaissance

Après s'être refait une santé tant sur le plan des finances syndicales que de leur organisation, le temps était venu pour les syndicats du commerce de reprendre leurs affaires en mains et de retrouver leur autonomie, ce qui arriva en janvier 1969, quelques mois après le congrès qui avait transformé la Centrale professionnelle en Fédération du commerce.



Photo Archives de la CSN

Robert Tremblay

Président de la fédération, 1968-1983

« Je suis fier de provenir du syndicat des commis-comptables d'Alma, un de ceux qui ont fondé la fédération en 1938. Quand j'ai été élu président, mon premier objectif a été de sortir la fédération de la tutelle de la CSN, ce qui s'est fait en 1968. Lors de la scission de 1972, les 3D ont fait des pressions pour que je les suive à la CSD mais mon homme, c'était Marcel Pepin. Pendant les années où j'ai été à la fédération, on peut dire que nos syndicats se sont beaucoup battus. »

1952

... **LE TRAVAIL – Shawinigan** : Nouveau contrat collectif dans les **magasins**... Entente entre la **Coopérative agricole de tabac** et le syndicat à Joliette... Chauffeurs de **taxis**, lisez ceci attentivement... **L'Associated Textile** veut écraser les ouvriers de Louiseville... Chez **Dupuis**, cinquante ans de retard... Les ouvriers de **Louiseville** en grève contre la mauvaise foi... L'arbitrage chez Dupuis Frères est terminé... Lettre de **M. Barrette** aux employeurs de Louiseville... La grève tient bon à Louiseville... Élections chez **Liqueurs**

La nouvelle fédération comptait alors 104 syndicats. Dix ans plus tard, elle en comptait 160, mais avait toujours le même nombre de membres. Les transformations connues dans ce secteur avaient fait en sorte que le nombre de membres par unité syndicale avait diminué.

LES TRAVAILLEURS DU COMMERCE PROPOSENT LE SOCIALISME COOPÉRATIF ET L'AUTOGESTION

1972

LA CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION DU COMMERCE AUX DOCUMENTS D'ORIENTATION DE LA CSN

À l'automne de 1971, une crise économique provoquait la fermeture d'un grand nombre d'entreprises et le chômage atteignait des sommets inquiétants. Face à cette situation, la CSN a publié deux documents d'orientation qui, dans les mois qui ont suivi, allaient provoquer de larges débats dans le mouvement, tant dans les fédérations que dans les conseils centraux. Il s'agit de *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel* et de *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Dans plusieurs regroupements, les esprits se sont échauffés, d'aucuns disant craindre que le communisme ou encore le socialisme ne s'installent au Québec. Le président du Conseil central de Québec prédisait que l'armée soviétique marcherait dans les rues de Québec si les politiques contenues dans ce document étaient appliquées...

Mais la contribution de la Fédération du commerce a été remarquable.

Dans le journal de la CSN, *Le Travail*, on rapportait la position des présidents des fédérations et des conseils centraux. Voici ce qu'en disait le président de la Fédération du commerce, Robert Tremblay.

« L'exécutif de la fédération du commerce a adopté à l'unanimité une résolution "déplorant et dénonçant le climat teinté, tantôt de polémique, de passion et de démagogie, et trop souvent d'élec-

toralisme qui a dominé à l'intérieur du mouvement depuis le lancement du document de travail". Elle



estime que "les attaques contre les personnes, les individus ou les groupes et les déclarations folichonnes et farfelues faites sur la place publique n'éclaircissent pas le débat, mêlent les travailleurs, brouillent les cartes et les objectifs. Elle considère le document *Ne comptons... comme un document d'étude et de travail extrêmement sérieux*". La fédération, après une vaste consultation auprès de la base et une étude approfondie faite par ses syndicats affiliés, prendra démocratiquement une décision finale au prochain congrès. »

estime que "les attaques contre les personnes, les individus ou les groupes et les déclarations folichonnes et farfelues faites sur la place publique n'éclaircissent pas le débat, mêlent les travailleurs, brouillent les cartes et les objectifs. Elle considère le document *Ne comptons... comme un document d'étude et de travail extrêmement sérieux*". La fédération, après une vaste consultation auprès de la base et une étude approfondie faite par ses syndicats affiliés, prendra démocratiquement une décision finale au prochain congrès. »

La décision du congrès

Lors du congrès tenu à Québec à la fin de mars 1972, les délégués représentant les quelque 16 000 membres de la Fédération du commerce adoptaient un document d'orientation faisant état des débats tenus durant les mois précédents. Ce document

mettait en avant la lutte pour atteindre le socialisme coopératif et l'autogestion dans les entreprises.

Tenu sur le thème *Les employés de commerce ou le commerce des employés*, les délégués à ce congrès avaient aussi « dénoncé l'anti-syndicalisme des caisses populaires », « décidé d'améliorer leurs structures de participation » et « demandé une enquête sur l'industrie laitière ».

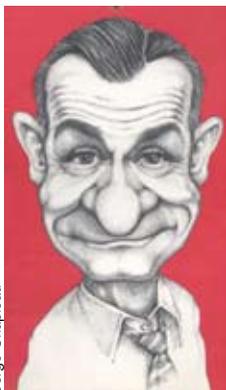
Saguenay et O. Demers Ltée... Un syndicat d'employés de commerce à Arvida... Des camions de vivres pour les grévistes de Louiseville... Décision attendue chez Dupuis... Dupuis : La sentence arbitrale recommande des augmentations de 16 %... Y aura-t-il une grève chez Dupuis... Dupuis : Une grève légale et juste... Dupuis : Pourquoi ils sont en grève... Les sautes d'humeur de la Maison Dupuis... Le chanoine Pichette aux grévistes : « Vous faites votre devoir »... La grève chez Dupuis vue par le photographe... Joe Louis refuse de traverser les lignes de piquetage chez Dupuis... Les grévistes de Louiseville en pèlerinage... La grève chez Dupuis entre dans une nouvelle phase... Gérard

De la turbulence

Les années soixante-dix ont été particulièrement turbulentes sur le plan syndical. Le premier Front commun intersyndical a conduit à des augmentations de salaire importantes pour les plus bas salariés, particulièrement dans le secteur de la santé. Les présidents des trois centrales syndicales, Marcel Pepin de la CSN, Louis Laberge de la FTQ et Yvon Charbonneau de la CEQ ont été condamnés à un an de prison pour outrage au tribunal. Plusieurs dizaines de militantes et de militants ont eux aussi été condamnés à la prison pour avoir défié une loi spéciale adoptée par le gouvernement libéral de Robert Bourassa.

Dans les syndicats de la Fédération du commerce, le militantisme a aussi été au rendez-vous alors que plusieurs conflits longs et durs ont éclaté.

Les travailleuses et les travailleurs de la Chaîne coopérative du Saguenay, à Saint-Bruno, ont traversé un important conflit en 1972. En 1975, c'est dans un abattoir de la Québec Poultry qu'un conflit long et difficile a



Serge Chapleau

NOTRE GANG DE SENT-LA-MARDE...

En 1974, le magazine *Le Travail* faisait le portrait de Maurice Poirier, un ouvrier à l'emploi de Slack Brother de Waterloo qui venait de vivre une grève de 6 mois. 57 ans, 18 enfants, à l'exécutif de son syndicat et du conseil central de Granby, membre du comité populaire des travailleurs de Waterloo, une maison, une vache, 15 acres de terre et une grange.

« À 22 ans, j'ai commencé à travailler pour Slack. Ça fait 35 ans que je suis là. Avant la grève, je gagnais 2,45 \$ de l'heure, mais parce que je pouvais pu souffler, y m'ont mis sur une job à 2,10 de l'heure. La grève a changé ben des choses. Pour moi, mon syndicat, c'est sacré. C'est la seule chose que j'ai eue dans ma vie pour être capable de vivre. C'est ce qui a sauvé ma vie, ma santé, tout ce que j'avais. C'est ça qui a sauvé mes confrères, même ceux qui l'ont pas encore compris. »

éclaté. Les questions de santé au travail faisaient partie des principales revendications du syndicat. À Trois-Pistoles, c'est à la Coopérative laitière du Bas-Saint-Laurent que les travailleuses et les travailleurs furent confrontés à un employeur qui, visiblement, endurait difficilement la présence d'un syndicat.

En 1977, pour protester contre le gel des salaires ordonné par le gouvernement fédéral, quatre minoteries de Montréal ont déclenché une grève dite illégale qui connut de nombreux rebondissements.

Picard dénonce un scandale chez Dupuis... Le curé de Louiseville désapprouve la compagnie... Louiseville, c'est pire qu'**Asbestos**... Le drame de Louiseville **en photo**... Menace de grève au magasin **Pollack de Québec**... Un débat **en Chambre** chez Louiseville... Une convention collective est signée à la **Biscuiterie Harnois de Joliette**... Terreur à Louiseville : la **police fait feu sur les ouvriers**... **M^{gr} Baril** : « Il se commet à l'heure actuelle une **injustice sociale** à Louiseville »...

Fermetures en chaîne

Des fermetures spectaculaires ont aussi frappé des centaines de travailleuses et de travailleurs à la fin des années soixante-dix. Des établissements chargés d'histoire ont mis la clé dans la porte. À Montréal, Dupuis Frères mit fin à ses activités. Cadbury annonça la fermeture de son usine



Photo Guy Turcotte

de l'Est de Montréal le 15 novembre 1977, un an jour pour jour après la victoire électorale du Parti québécois. Plusieurs y ont vu un geste politique. Dans le secteur de l'assurance, ce sont les employés des Coopérants et des Artisans, deux sociétés canadiennes-françaises qui ont fermé leurs portes.

À Québec, ce sont deux grands magasins à rayons, Paquet et le Syndicat, sur le boulevard Charest, qui ont mis fin à leurs activités après des décennies, laissant sur le carreau des centaines de travailleuses et de travailleurs.

Solidarité commerce

On comprendra que ces fermetures nombreuses ont eu des conséquences sur la santé financière de la fédération. Mais encore une fois, c'est par la solidarité que les problèmes ont pu être surmontés. La CSN lança ce qu'on a appelé Solidarité commerce. Plusieurs salariés des services généraux de la CSN – information, recherche, formation, etc. – offrirent leurs services pour aller prêter main-forte aux salariés de la fédération et négocier dans les syndicats. Cette opération eut pour effet d'alléger la masse salariale de la fédération qui put ainsi traverser cette période critique.

Les années 1980

Les années quatre-vingt ont été des années d'une grande effervescence, tant en raison des débats à l'intérieur de la fédération que par l'arrivée en grand nombre de nouveaux membres dans plusieurs secteurs.

1960

... **LE TRAVAIL** – Une convention modèle pour les employés de bureau des **Artisans**... **Laiterie Shawinigan** : Le patron enferme ses employés... **Laiterie Shawinigan** : Quand les travailleurs retrouvent leur **liberté**... **Siméon Gagné**, nouveau président chez Dupuis Frères... **Saguenay-Lac-Saint-Jean** : Campagne de recrutement chez les employés de commerce... « L'affaire » de la **Sauvegarde** : le tribunal rejette l'appel contre le syndicat et la **CRO**... Montréal : Début des négociations avec le **Club des Automobilistes**... La

Photo Archives de la CSN



Louise Parent
Présidente
de la fédération,
1983-1987

« *La fédération du commerce, c'est la plus grande expérience de ma vie. Ce que je retiens, c'est l'incroyable*

bagage humain que j'en ai retiré. Et ce qui m'a toujours frappée, c'est toute la diversité qu'on retrouve dans cette fédération. C'est ça sa richesse. »

Photo Archives de la CSN



Lise Poulin
Présidente
de la fédération
de 1987 à 1998
Secrétaire générale
de la CSN de 1998
à 2011.

« *J'ai commencé à militer en 1982 à*

l'époque de l'Opération solidarité commerce. C'est ce qui a permis à la fédération de connaître une croissance remarquable. Ce qui a permis à nos membres d'avoir des conditions de travail décentes, c'est le fait qu'on ait réussi à mettre en place des négociations regroupées ou coordonnées dans plusieurs secteurs. Ce sont les négociations dans la volaille qui ont inspiré celles dans l'hôtellerie. On a vu ensuite les entrepôts, les caisses populaires, les magasins d'alimentation emprunter le même chemin. Je suis pas mal fière de ces réussites. En quelques années, les effectifs de la fédération sont passés de 12 000 à 20 000. »

1987

L'UNE QUITTE, L'AUTRE ARRIVE

En mai et en septembre 1987, la présidente sortante de la Fédération du commerce, Louise Parent, et la nouvelle présidente, Lise Poulin, avaient accordé des entrevues à des journalistes du magazine *Nouvelles CSN*. Elles y présentaient, pour la première, un bilan de ses quatre années de présidence, et, pour la seconde, une vision de ce qu'elle comptait réaliser pendant le mandat qui venait de lui être confié.

Un capharnaüm syndical

Qualifiant la fédération de « *capharnaüm syndical* » en raison de la multiplicité de secteurs qui la composent, Louise Parent disait que « *cette complexité et cette diversité constituent un potentiel de richesse syndicale énorme. C'est ainsi que nous nous trouvons constamment à l'avant-garde des négociations des conventions collectives. Parce que ce sont nos membres qui, dans la plupart des cas, sont les "cobayes" des nouvelles formes d'organisation du travail expérimentées par le capitalisme. Ce qui nous oblige à envisager de nouvelles pratiques, d'autant plus que notre membership est largement composé de jeunes, de femmes et d'employés à temps partiel. Cela nous infuse, en tant qu'organisme, un dynamisme merveilleux et nous oblige à "rester jeunes", c'est-à-dire ouverts aux nouvelles problématiques du marché du travail et aux réponses syndicales qu'elles appellent* ». En conclusion, elle formulait le vœu que « *les fédérations du secteur public et celles du secteur privé se parlent davantage parce que, dans les faits, à la base, les réalités vécues sont beaucoup plus semblables qu'on ne le pense. Négliger ces échanges, c'est une perte inestimable pour tout le monde* ».

L'expérience de l'hôtellerie

Lise Poulin, elle-même issue du secteur de l'hôtellerie, se trouvait au cœur des premières négociations coordonnées dans les établissements

CTCC et l'UCC s'entendent à la **Mutuelle d'assurances**... Shawinigan : Plein succès d'une campagne de l'**industrie laitière**...

1966

... **LE TRAVAIL** – Entente entre le Syndicat national des employés de magasins de **Victoriaville** et Angers et Fils... **Saint-Jean** : Entente entre le Syndicat des employés de commerce en Gros et **Stewart & Denan and Co. Ltd**... **Shawinigan** : 12 griefs déposés par le Syndicat des employés de commerce et services à la **Pâtisserie Robitaille et Béland**...

hôtelières de Montréal quand elle a accédé à la présidence de la fédération. Depuis l'arrivée à la CSN du Hilton, à Québec, des négociations coordonnées avec deux Holiday Inn et l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy avaient cours depuis une dizaine d'années. En 1987, 19 établissements de Montréal s'ajoutaient.

Lise Poulin a rappelé que pour améliorer leurs conditions de travail, les travailleuses et les travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration ont dû défaire un à un les mythes, une à une les croyances populaires rattachés à leur métier. Par exemple, dit-elle, il est faux de croire que les travailleurs sont instables dans leur emploi. Au contraire, on y retrouve une forte moyenne d'ancienneté. Quant au double emploi, ils n'en ont pas et plus du tiers sont à statut précaire depuis de nombreuses années.

Au moment de tracer le bilan de cette première négociation, des conventions collectives avaient été signées dans 13 des 19 établissements en négociation. Cet été, dit-elle, ils étaient 19. Dans trois ans, leur nombre aura augmenté. La force du nombre sera encore plus importante pour améliorer leurs conditions de travail.

Au congrès de 1983, Louise Parent, qui avait présidé le syndicat du magasin Paquet de Québec, était élue en remplacement de Robert Tremblay, qui avait présidé la fédération depuis 1968. C'est cette année-là qu'avait pris fin la tutelle et que la fédération que s'était donné les structures qui sont encore sensiblement les mêmes qu'on connaît aujourd'hui.

Les décennies 1980 et 1990 ont vu la fédération connaître une expansion sans précédent, en particulier dans l'hôtellerie. Dans ce secteur, on a réussi avec le temps à organiser des négociations regroupées pour les 35 établissements représentés par la fédération en 2012. On en comptait 19 à l'arrivée de Lise Poulin à la présidence de la fédération.

Si c'est dans les abattoirs de volailles qu'avaient été vécus de durs conflits dans les années 1970, ce sont les abattoirs de porcs qui, au cours de la décennie 1980, et encore dans la décennie 2000, qui auront à traverser de dures luttes pour défendre à la fois des revendications touchant la santé-sécurité, les emplois et les salaires.

Les années 2000

L'action syndicale, dans les années 2000, s'est déployée dans une conjoncture économique particulièrement difficile. La crise financière de 2008, dont les effets se font encore sentir en 2013, a fragilisé plusieurs secteurs de l'économie.

Les dirigeants d'entreprises profitent souvent de ces périodes difficiles pour exiger des reculs dans les conditions de travail et de salaires des travailleuses et des travailleurs. Le pire exemple dans la décennie a été le coup de force d'Olymel à Vallée-Jonction, propriété de la Coopérative

À **Alma**, le Syndicat des commis-comptables demande la conciliation... Chez **Biscuits Viau**, à Montréal, une nouvelle convention collective... Signature d'une nouvelle convention collective chez **Lactantia de Victoriaville**... **Gaspésie** : Le boss de **Les produits de la pêche** de la péninsule Ltée n'aime pas le syndicat... Reprise du travail chez **Ogilvie Flour Mill** à Montréal... **Paspébiac** : Le syndicat des pêcheries est accrédité... Fin de la grève chez **Saguenay Furniture Company Ltd** de Chicoutimi... Un contrat de travail de 2 ans chez **Les artisans** et **Les prévoyants**, compagnies d'assurance... Grève terminée au **magasin Coop** de Naudville... Règlement entre le Syndicat national des employés de

fédérée, qui, sous la menace d'un déménagement en Alberta, a exigé d'importantes concessions des quelque 1000 travailleuses et travailleurs.

Les négociations regroupées dans le secteur de l'hôtellerie ont connu quatre rondes jusqu'en 2012, améliorant, de négociation en négociation, l'ensemble des conditions de travail des quelque 7700 travailleuses et travailleurs de ce secteur. Mais des changements de vocation de certains établissements ont provoqué des mises-à-pied massives. Ce fut le cas, en 2013, du Delta Centre Ville, transformé en résidence pour étudiants et du Crowne Plaza Centre Ville, transformé en résidence pour personnes âgées. À Saint-Hyacinthe, la direction de l'Auberge des Seigneurs a annoncé que



Photo Archives de la CSN

Gros et la firme Côté Boivin Alimentation... L'organisation bat son plein à la Banque Canadienne Nationale...

1976

... **Le TRAVAIL – Édition spéciale Gaspésie** : Pour les Pêcheurs unis, le commerce du poisson rapporte plus que la pêche... 18 000 \$ d'amende à **Woolworth** de Chicoutimi... **Édition spéciale Plessisville Hosiery** : À 3,05 \$ l'heure, on est pas en conflit pour faire des farces... La grève au **Trust général** : Une brèche dans le milieu financier... **Pêcheries** :

cet établissement mettait fin à ses activités. En octobre 2013, c'est la fermeture de l'usine de transformation du poisson Bluewater de Lachine qui était annoncée pour le mois de juin 2014, privant de travail 120 employés.

La mission fondamentale du syndicalisme s'est par ailleurs exprimée dans le soutien que la CSN et la Fédération du commerce ont apporté aux tentatives de syndicalisation dans les restaurants McDonald's et dans la chaîne de dépanneurs Couche-Tard. Des investissements massifs, tant sur le plan financier que du côté du personnel engagé dans ces luttes, ont été consentis pour que ces jeunes travailleuses et travailleurs soient respectés par des employeurs dont ce n'est visiblement pas le principal souci. Le président de la fédération, Serge Fournier, était heureux d'annoncer le 28 octobre 2013 la signature d'un premier contrat de travail pour les travailleuses et les travailleurs de six dépanneurs Couche-Tard.



Photo Michel Giroux

Victoire exceptionnelle... Trust général du Canada : **Un scandale** que les travailleurs ne peuvent supporter... Le conseil municipal de **Drummondville** appuie les lock-outés de **Celanese**... **Édition spéciale pour le monde de la finance** : Les travailleurs du Trust général ne sont pas seuls... **Édition spéciale pour le syndicat de Dupuis Frères** : Les employés de Dupuis défendent leur emploi contre un employeur qui utilise le nationalisme pour mieux les exploiter... **Édition spéciale pour les syndicats des employés de magasins Paquet de Québec** : Paquet a cédé... **La police lance des gaz** sur les travailleurs de Celanese...

DE GRANDS CONFLITS, PARMI TANT D'AUTRES

1952
Montréal

À L'ASSAUT D'UN BASTION CANADIEN-FRANÇAIS

Ce 30 avril 1952, pas moins de 1000 personnes sont présentes à une assemblée du syndicat des employés de Dupuis Frères. Des femmes en majorité. Pendant des mois, le syndicat affilié à la CTCC avait lutté pour obtenir une accréditation. Des négociations avaient finalement été entreprises avec le plus grand magasin de l'Est de Montréal, fleuron de la bourgeoisie canadienne-française de l'époque.

« *Dupuis Frères est une entreprise capitaliste comme les autres. C'est une entreprise sans entrailles. La parole est à vous !* » Le président de la CTCC Gérard Picard avait reçu sa réponse : un mandat de grève à 97 pour cent ! Déclenchée le soir même, à minuit.

Dupuis avait riposté avec violence : scabs, détectives privés infiltrés parmi les grévistes, police municipale à cheval attaquant les piqueteurs, appel au public. Tout pour casser le moral des syndiqués. Mais aussi des appuis inattendus : le champion boxeur Joe Louis, engagé pour une promotion, refusa de franchir la ligne de piquetage !

Un mois plus tard, devant une assemblée de solidarité de 5000 personnes, Picard avertit la compagnie. « *C'est Dupuis qui va être obligé de changer son attitude. Depuis 84 ans, il exploite les sentiments nationalistes et religieux.* » De son côté, Jean Marchand dénonça la collusion entre le gouvernement Duplessis et les capitalistes.

Le 26 juillet, après trois mois de résistance, une assemblée en délire reçut le rapport de négociation : une hausse du salaire de 4 \$ par semaine, l'application de la formule Rand, l'ancienneté et la compétence prises en compte pour les promotions. Une figure de proue du syndicat, une militante de la Fédération du commerce, Madeleine Brosseau, confiera une trentaine d'années plus tard : « *Les hommes étaient un peu plus peureux que nous autres...* »

Photo Archives de la CSN





Photo Studio Côté

1952
Louiseville

ASSOCIATED TEXTILE TUE UN SYNDICAT

Dans une petite ville de province, Louiseville, un dur conflit de reconnaissance syndicale va opposer, en 1952, 850 travailleurs à une grande entreprise américaine, la filature Associated Textile.

« *Je crois bien qu'ils essaient de tuer le syndicat* », déclare le curé de la paroisse, Donat Baril, au journaliste du *Devoir*.

La grève avait été déclenchée le 10 mars, à la suite du refus de l'entreprise de reconnaître le syndicat. Elle allait durer onze mois. Comme cela avait été le cas trois ans plus tôt lors du conflit dans l'amiante, la compagnie pouvait compter sur l'appui empesé du gouvernement de Maurice Duplessis et de sa police provinciale, la PP, de sinistre mémoire. Depuis le 16 avril, un contingent de 30 policiers était sur place. Le 20 juillet, Associated Textile ayant décidé de faire appel à des scabs, plusieurs policiers arrivèrent en renfort.

À ceux qui seraient tentés de retourner au travail, le secrétaire général Jean Marchand, s'adressant aux grévistes, lança un appel à la solidarité. « *Il serait criminel de laisser des ouvriers trahir leurs frères dans la misère en encourageant une compagnie qui veut détruire leur syndicat. La misère n'excuse pas leur trahison* », affirma-t-il.

Le conflit perdure. Les scabs sont de plus en plus nombreux. En décembre, la loi de l'émeute est proclamée. Des grévistes sont battus par la police. D'autres sont atteints par des balles. Le 21 décembre, réunis en assemblée extraordinaire, les délégués de la CTCC votent le principe d'une grève générale qui n'aura finalement pas lieu, le syndicat ayant été brisé. Le 8 février, à bout de forces, le syndicat recommandait à ses membres qui le désiraient de retourner au travail.

Photo Hélène Rochon

1976
Québec

LA RÉVOLTE DES GAGNE-PETIT

Pendant 126 ans, les employés de Paquet Place-Laurier, grand magasin de Québec, ont cru qu'ils avaient affaire à un employeur correct. Travailler chez Paquet, leur disait-on, c'est travailler pour des Canadiens français et non pas pour des magasins propriétés d'anglophones comme Eaton ou Simpson's. On offrait donc de bas salaires pour permettre à Paquet de devenir « le magasin canadien-français ».

Mais un bon matin, Paquet s'est démasqué. Des travailleurs qui avaient donné les meilleures années à la compagnie se retrouvaient congédiés. Pendant quatorze jours, beau temps, mauvais temps, 85 employés ont fait la preuve qu'on n'achetait pas la dignité. Ils n'avaient jamais fait la grève. Certains étaient à deux pas de la retraite. Ils sont retournés au travail la tête haute.

Après le conflit, la présidente Lise Mercier déclarait au journal *Le Travail* : « Ce conflit nous a démontré que Paquet ne reculait devant rien pour casser le syndicat. Notre détermination a réussi à en venir à bout. Nous avons forcé Paquet à reconnaître notre syndicat, nous sommes rentrés au travail avec une convention signée, la tête haute comme seuls ceux qui ont fait une bataille ensemble en sont capables. Ce n'est pas nous qui sommes allés chercher des excuses auprès de ceux qui étaient restés en dedans. C'est eux qui nous ont demandé de leur pardonner. »

Les œuvres de l'avocat Letarte

Le syndicat de Paquet devait faire face en 1976 à l'avocat Guy Letarte, un avocat patronal qui a sévi durant des années à Québec. La même année, on l'a retrouvé dans plusieurs négociations qui ont mené à des conflits dans des syndicats affiliés à la Fédération du commerce. Au même moment où les employés de Paquet étaient sur les lignes de piquetage, les 43 travailleurs de la succursale du Trust Général, récemment syndiqués et en grève depuis 7 mois, affrontaient Guy Letarte. « *Le mépris des boss nous a forcés à se syndiquer* », affirmait la présidente du syndicat, Hélène Lemieux. À l'Agence provinciale, les 45 travailleurs ont été congédiés. Chez Lafleur, on s'est battu contre la sous-traitance alors que l'entreprise, conseillée par M^e Letarte, utilisait la panoplie traditionnelle : intimidation, injonctions, outrages, etc.

L'avocat patronal Guy Letarte, à droite, et le prêtre ouvrier Benoît Fortin, à gauche, se tournent le dos à l'occasion d'une audition dans la syndicalisation du Hilton de Québec.

Photo Archives de la CSN



1976
Québec

AU HILTON, ON BRISE LA GLACE

Comme c'était le cas dans plusieurs hôtels, le Local 31, un syndicat américain corrompu affilié à la FTQ, se contentait, à l'hôtel Hilton de Québec, de ramasser les cotisations syndicales et d'annoncer aux travailleuses et aux travailleurs qu'une convention venait d'être négociée. L'agent d'affaires s'entendait avec la direction et les syndiqués n'avaient pas un mot à dire. C'était en 1975.

Des membres commencèrent alors à se poser de plus en plus de questions. Y avait-il moyen de transformer ce fonctionnement syndical où ils n'avaient pas un mot à dire sur les conditions de travail qui leur étaient imposées tant par le syndicat que par le boss ? Quelques-uns résolurent d'entreprendre une démarche auprès de la direction de la FTQ, à l'occasion du congrès de la centrale tenu à Québec. Rien ne changea.

À l'occasion du congrès de la CSN tenu en juin 1976, deux prêtres ouvriers travaillant au Hilton furent mandatés pour effectuer une démarche auprès du président de la CSN, Marcel Pepin, qui venait d'annoncer qu'il quittait son poste au terme du congrès. Le capucin Benoît Fortin et le père de Sainte-Croix Jean-Paul Asselin entreprirent, avec le soutien de la CSN, de recruter des membres en vue de former un syndicat CSN. « *On se réunissait dans les frigidaires, pour ne pas éveiller les soupçons* », a déjà raconté Jean-Paul Asselin.

Après plusieurs mois marqués par toutes sortes de péripéties : découverte d'un agent double, membre de l'exécutif, agissant pour Hilton et parti avec les cartes de membres, tentative de meurtre à l'endroit du frère Fortin, qui fut congédié et dont la cause, portée jusqu'en Cour suprême, sert aujourd'hui de jurisprudence, un syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN fut finalement accrédité. Et la FTQ dut se résoudre à expulser de ses rangs le Local 31...

Le syndicat du Hilton fut ensuite à l'origine du premier regroupement de syndicats du secteur hôtelier de Québec. Ce qui devait donner suite, une dizaine d'années plus tard, aux négociations regroupées dans l'ensemble de ce secteur.

1977
Montréal

C-73 : LA LOI FÉDÉRALE ANTI-INFLATION

Le président de la Fédération du commerce, Robert Tremblay, exposait en mai 1977 au journal *Le Travail* les effets des mesures Trudeau sur les travailleuses et les travailleurs de la fédération.

« *Les travailleurs de Dupuis Frères se sont fait couper cinq cents la première année et dix-huit cents la seconde. Comme ils doivent rembourser la compagnie, le commissaire de la Commission leur a offert de travailler une demi-heure de plus par jour gratuitement ou encore de laisser tomber leur pause-café ! L'autre exemple, ce sont les minotiers qui se sont fait couper en moyenne 40 cents par la Commission alors que le médiateur, avant la signature de la convention, leur avait donné sa parole qu'ils ne seraient pas coupés ! Ces deux cas représentent quelques millions de profits de plus pour les compagnies. Ils font partie des 500 millions de cadeaux donnés par la Commission aux capitalistes.* »

Deux présidents de syndicats de la fédération expliquaient dans le même numéro ce qui était arrivé à leurs membres. Réal Bélanger, de Biscuit David : « *La Commission ramène notre augmentation de 18,6 % à 11,63 %.* » Richard Matte, de Celanese : « *À la Celanese, les coupures représentent 1,59 million \$ de plus dans les poches de la compagnie.* »

Le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, en promulguant la Loi sur le contrôle des prix et des salaires en 1976, avait mis le feu aux poudres. Le 14 octobre 1976, un million de travailleuses et de travailleurs, au Québec et au Canada, avaient manifesté contre cette loi.

À l'origine de la loi anti-scabs

De nombreux conflits avaient éclaté un peu partout. Mais le plus spectaculaire fut sans aucun doute celui, déclenché en janvier 1977, qui a opposé 500 travailleurs des meuneries de Montréal à 4 entreprises. Leurs salaires étaient coupés unilatéralement de quelque 1500 \$ par année. Et avec la complicité de la Commission canadienne du blé, la farine scab entrait au Québec à pleins wagons puisque Robin Hood, Maple Leaf, Ogilvie et Phenix n'en produisaient plus.

En juillet, des ententes ayant été négociées avec les trois autres entreprises, seuls les employés de Robin Hood demeuraient en grève. Pour avoir participé à une grève illégale, la compagnie américaine avait congédié 130 travailleurs. Le 22 juillet, pendant une manifestation, neuf travailleurs étaient atteints par des balles tirées par des agents de sécurité. Cet incident eut pour effet de renverser la vapeur. Robin Hood fut forcée de revenir sur sa menace de fermeture. Chaque meunier fut rappelé au travail.

Mais le résultat le plus spectaculaire fut l'adoption, dans les mois qui suivirent, de la loi anti-scabs, une première en matière de relations du travail en Amérique du Nord.



Photo Jean-Claude Champagne

LE MANOIR DE L'INJUSTICE

Le Manoir Richelieu demeurait ouvert. Les emplois continuaient d'exister. Mais celui à qui le gouvernement avait vendu cet hôtel de prestige, Raymond Malenfant, soutenait n'avoir acheté, pour le prix de 555 555,55 dollars, que des murs et des plafonds. Pas des travailleurs avec un syndicat ! C'était en décembre 1985.

Cet entêtement antisyndical allait déclencher un violent conflit durant lequel il y eut même mort d'homme. Le mari d'une travailleuse, Gaston Harvey, devait trouver la mort, étouffé par un policier de la Sûreté du Québec, ainsi que l'a établi une commission d'enquête. Signée par pas moins de 60 000 personnes dénonçant l'incurie du gouvernement, une pétition fut remise au premier ministre Bourassa par le président de la CSN, Gérald Larose. Trois ans plus tard, la Cour suprême du Canada est venue confirmer que le Code du travail, défenseur des droits collectifs, devait céder le pas devant le Code civil, défenseur des droits individuels.

Ce conflit devait donner lieu à une extraordinaire manifestation de solidarité. Plus de 1000 syndicats, sur une base volontaire, ont versé plus de 1,8 million de dollars au fonds de soutien des employés du Manoir. Fustigeant les responsables de cette violence faite à ces travailleuses et ces travailleurs, le président de la CSN déclara : *« Celles et ceux à qui on a volé leur travail, et qui doivent depuis vingt mois vivre avec la pensée que d'autres, au même moment, occupent leur fonction, sont victimes d'une violence au quotidien qui finit par être une blessure qui ne guérit pas. Une blessure qu'on transporte avec soi, en dedans. Mais cela n'émeut pas, dans les beaux quartiers. »*

Rapidement, un syndicat affilié à la FTQ était entré au Manoir. Mais en 2004, les employés se redonnaient un vrai syndicat, affilié à la Fédération du commerce CSN !

Photo Hélène Rochon





Achetée le 4 décembre 2000 par la coopérative Agropur, l'usine laitière Nutrinor, une propriété de Lactel à Chambord, au Lac-Saint-Jean, cessait ses activités en 2002.

L'usine avait été modernisée au coût de 40 millions \$, dont 3,4 millions \$ versés par Québec pour conserver les emplois dans la localité.

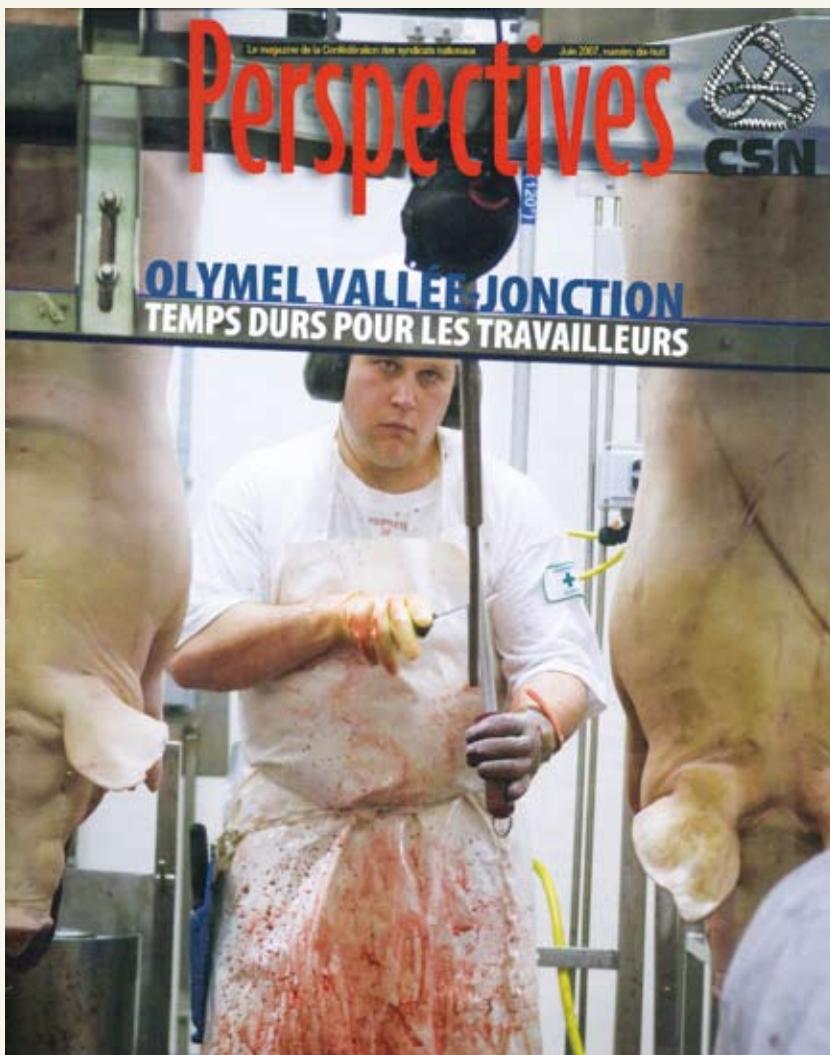
La Fédération du commerce et le Conseil central ont fait tous les efforts possibles pour soutenir les démarches et les mobilisations du syndicat. Une campagne menée sur le thème *Agropur s'enrichit, la région s'appauvrit* connut un immense succès. Pas moins de 65 000 signatures d'appui furent ainsi obtenues. Le 29 juin 2001, une vigile permanente fut installée devant l'usine pour empêcher qu'on démantèle les machines. Un comité sociopolitique fut mis en place pour exiger le maintien d'une usine de transformation laitière dans la région. La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, est allée soutenir le syndicat. Mais après de multiples interventions, discussions, manifestations et rencontres, l'annonce finale de la fermeture est tombée le 11 juin 2002 : les efforts des promoteurs locaux, de l'UPA et de la CSN pour la réouverture de l'usine de Chambord n'avaient pas porté fruit et c'est 200 emplois de qualité qui disparaissaient. Le président du syndicat, Damien Villeneuve, confiait alors à *Nouvelles CSN* : « *Deux cents emplois en moins, c'est une partie du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'envole et qui met en péril l'industrie laitière chez nous.* »

TEMPS DURS POUR LES TRAVAILLEURS

Après plusieurs tentatives, en jouant du chantage au déménagement en Alberta, en divisant les familles, en faisant intervenir des médias complaisants et en confiant la job de bras à l'avocat Lucien Bouchard, la direction d'Olymel de Vallée-Jonction, la Coopérative fédérée, a finalement réussi, au printemps 2007, à mettre à genoux les 1000 travailleurs de l'abattoir de porcs. Un hold-up salarial de 11 millions \$ par année durant 7 ans ! « *On a perdu en une journée les gains qu'on avait réalisés depuis 20 ans* », a déploré un travailleur. Voici comment le magazine de la CSN, *Perspectives*, présentait dans un reportage la vie dans un abattoir de porcs.

« Omniprésente, la tension. Palpable, à couper... au couteau, littéralement. Déjà qu'en temps normal, il ne doit pas être facile de respirer, de vivre, de travailler à la journée, à la semaine, au mois, à l'année dans un milieu où la mort s'impose à tous les instants, où dominent les odeurs fortes qui prennent à la gorge, les cadences de la chaîne de découpe, inévitables et obsédantes. Et le sang, et les viscères, le bruit et le reste qui, en dépit de règles d'hygiène absolument rigoureuses, sont les compagnons des quelque mille travailleurs d'Olymel. Mais à ce quotidien déjà suffisamment lourd à supporter s'est ajouté, depuis quelques mois, le poids de conditions de travail qu'on leur a littéralement enfoncées dans la gorge. Des reculs imposés par un employeur – une coopérative ! – et, surtout, avec la complicité de la plupart des médias, qui n'ont eu de cesse de taper sur ces travailleurs, présentés sans retenue aucune comme des gras dur surpayés. »

Photo Michel Giroux



LES SECTEURS DANS LA FÉDÉRATION DU COMMERCE

La Fédération du commerce rassemblait 27 765 membres cotisants en 2013. Les syndicats affiliés y sont regroupés à l'intérieur de quatre secteurs, ce qui leur permet d'établir des solidarités concrètes sur la base de leurs intérêts partagés. Pour que cette solidarité s'exerce pleinement, chaque secteur est composé de sous-secteurs afin que les syndicats soient encore plus proches les uns des autres.

Ces quatre secteurs sont les suivants :

Commerce de détail, de gros et de services divers

Agroalimentaire

Finances

Tourisme

COMMERCE DE DÉTAIL, DE GROS ET DE SERVICES DIVERS

Le secteur **Commerce de détail, de gros et de services divers** compte **8296 membres réunis dans 138 syndicats**.

Ce sont des syndicats de ce secteur qui ont, en majorité, jeté les bases d'une fédération de syndicats œuvrant dans le secteur du commerce de détail et de gros. C'est aussi dans des entreprises de commerce en gros

Photo Alain Chagnon



Jean-Paul Lapointe

Conseiller syndical au Saguenay-Lac-Saint-Jean durant près de 40 ans

« En 1973, on a eu une seule table de négociations pour 55 des 75 caisses populaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1975, de Chibougamau à Sept-Îles, on a eu des négociations regroupées dans tous les Proviso syndiqués à la CSN. Mais ceux qui ont véritablement été des précurseurs pour les négociations regroupées, c'est Roch Tremblay et Jean-Marie Ouellet. En 1955, à peu près tous les commerces existants ont négocié à une seule table, même les entreprises qui n'avaient pas d'accréditation syndicale. Dans l'alimentation, dans les caisses populaires, dans les banques comme la Royale, on a réussi à négocier à une seule table. Mais dans le cas des banques, le code fédéral a fait en sorte qu'on n'a pas réussi à maintenir une présence syndicale. Mon meilleur souvenir, c'est la victoire des membres des caisses populaires après deux semaines de grève en 1988. »

1981

... NOUVELLES CSN – Les travailleurs du **Zellers de Sept-Îles** demandent l'intervention du gouvernement... Grève dans un magasin Metro de Montréal... Hôtels : La CSN dévoile un rapport secret de la FTQ sur le **Local 31**... Organisation : Du 31 au 31, on donne la claque au 31 ! Sept-Îles : Zellers ne respecte pas la loi sur les fermetures et l'assurance-chômage niaise les victimes... **Hauterive** : Première convention collective pour les employés de la **Caisse populaire**... Les travailleurs de **Vaillancourt** fêtent leur

de Chicoutimi que fut déclenchée la première grève dans l'histoire de la fédération. Quatre entreprises signaient en 1945 une première convention collective avec leurs employés. Il s'agissait de Côté Boivin, L.B. Gagnon, J.H. Lortie et J.B. Renaud, qui faisaient partie de la Corporation des grossistes de Chicoutimi.

On retrouve dans ce secteur des syndicats dont les membres œuvrent aussi bien dans des coopératives funéraires, des librairies, dans le textile, dans l'archivage, dans les stationnements, chez Réno-Dépôt et Rona.

En mars 2000, la compagnie Celanese de Drummondville cessait définitivement ses activités, mettant à pied environ 325 travailleuses et travailleurs. Le syndicat dut mobiliser pour faire respecter par Québec et Ottawa les programmes d'aide au reclassement. « *Une fermeture d'usine, c'est suffisamment difficile à vivre sans que ceux qui en sont victimes aient à subir en plus une dégradation accélérée des relations de travail* », avait déclaré le président de la CSN, Marc Laviolette, à l'occasion d'une manifestation d'appui. Pendant la guerre, plus de 6000 personnes y travaillaient. La multinationale allemande propriétaire de l'usine a transféré la production au Mexique pour éliminer la concurrence.

Dans les entrepôts

À Québec, l'entrepôt de Delixo a fermé ses portes et celui de Provigo, acheté par Loblaw's en 2007 et fermé le 27 avril 2010, fait encore en 2013 l'objet de poursuites devant les tribunaux pour faire respecter la loi qui impose aux entreprises un délai de 16 semaines avant de procéder à une fermeture. Le travail effectué par les quelque 425 travailleuses et travailleurs à l'entrepôt Armand-Viau a été transféré vers ceux de Laval et de Boucherville.

En août 1997, le juge Jean-Jacques Croteau, de la Cour supérieure, mettait un terme à quinze ans de procédures en ordonnant la réintégration des 150 camionneurs de Metro-Richelieu, illégalement sacrifiés à la sous-traitance en 1993. Cette décision suivait de près celles touchant le Holiday Inn Crowne Plaza et le Méridien, où les syndicats avaient vu leurs droits rétablis, ce qui avait amené le chroniqueur Franco Nuovo à écrire : « *Or, voilà que cette victoire syndicale, tout comme celles, récentes elles aussi du Crowne Plaza et du Méridien, prouve que certains juges aujourd'hui voient clair dans l'utilisation illégale de certaines pratiques patronales et qu'ils ne se laissent pas aveugler par des exercices interminables que seule permet l'opulence des grandes entreprises.* »

résistance... Lock-out dans quatre restaurants de **Place du Royaume**... Aide à l'organisation au **Sheraton-Mont-Royal**... Trois groupes de travailleuses de caisses pop adhèrent à la CSN... **Saint-Roch-des-Aulnaies** : les syndiqué-es de Roc-Co poulet condamnent l'attitude du premier ministre... Un **McDonald** syndiqué à la CSN à **Shawinigan**... Grève à **Brook Bond Food**... En **Gaspésie**, boycottons Flam... Accréditation du syndicat CSN au Mont Sainte-Anne... Requête en accréditation aux **Rôtisseries Saint-Hubert** de Lachine... Le syndicat de la **Chaîne coopérative du Saguenay** verse 15 000 \$ à la campagne du 6 millions \$... Opération sauvetage au Syndicat de Québec : préserver 500 emplois...

Photo Alain Chagnon



Michel Gauthier

Secrétaire général de la CSN de 1986 à 1990

Conseiller syndical à la fédération de 1990 à 1998

« J'ai travaillé dans plusieurs dossiers mais ceux qui m'ont le plus marqué sont celui de Metro-Richelieu et la coordination des négociations dans l'hôtellerie en 1993. Metro-Richelieu, c'était un dossier extrêmement compliqué. Il a fallu pas loin de huit ans avant que les travailleurs puissent obtenir justice. On s'est retrouvé devant les tribunaux pendant des années et je devais coordonner le travail de quatre avocats qui défendaient les intérêts des quatre syndicats impliqués. Au terme de toutes ces démarches, ce sont des dizaines de millions de dollars que les travailleurs ont réussi à obtenir. En 1993, dans l'hôtellerie, même si le règlement n'était pas aussi spectaculaire qu'en 1990, je pense que les syndicats ont apprécié l'expérience d'être véritablement dans le coup. »

On estime qu'il en a coûté plusieurs dizaines de millions \$ à Metro-Richelieu pour avoir piétiné les droits des travailleurs.

La présidente de la fédération, Lise Poulin, et le président de la CSN, Gérald Larose, commentaient en conférence de presse le jugement rendu en août 1997 par le juge Jean-Jacques Croteau dans le dossier de Metro-Richelieu.

Photo Archives de la CSN



À l'automne de 2013, à Québec, les quelque 425 travailleuses et travailleurs qui ont perdu leur travail par suite de l'annonce de Loblaw's, le 27 avril 2010, de mettre fin aux activités de l'entrepôt, luttent encore devant les tribunaux pour faire respecter la loi qui impose aux entreprises un délai de 16 semaines avant de procéder à une fermeture. Le travail effectué à l'entrepôt Armand-Viau a été transféré vers ceux de Laval et de Boucherville.

Mandat de grève au **Provigo de Sept-Îles**... **Biscuits Viau** : le plus beau chœur de chant de Montréal... Le **thé Red Rose** n'est plus celui des connaisseurs... **Abattoirs de poulet** : Des hommes et des femmes qui veulent que ça change... **Viau** : le syndicat verse 8200 \$ au Fonds de défense... Baie-Comeau : Réouverture possible du magasin Zellers... Confiserie **Comète de Saint-Hyacinthe** : L'affaire n'est pas chocolat... Front commun de la volaille : **Lock-out chez Bexel**... Les Caisses pop sont moins pop en lock-out... Vaillancourt : De ce pain-là, on n'en mange pas... Volaille : **Rejet massif des offres**... La CSN est maintenant majoritaire dans les hôtels du Québec... Des scabs chez Grenada... La libération

sont aux prises avec cet employeur antisyndical. Les syndiqués du Loblaw de Rouyn-Noranda ont déclenché une grève le 10 juin, le Maxi du même endroit est en lock-out depuis le mois d'août 2012 et le Provigo de Temiscaming en lock-out lui aussi depuis le mois de décembre.

Les magasins Zellers, Woolco et Woolworth sont disparus. Mais ils ont donné lieu à des conflits qui ont abouti devant les tribunaux à plusieurs reprises. Tant Zellers à Alma que Woolworth à Chicoutimi ont fini par être reconnus coupables, après des années de péripéties juridiques, de ne pas avoir respecté les termes des conventions collectives et les lois du travail en vigueur au Québec.

Couche-Tard

Des efforts extraordinaires ont été mis en œuvre pour syndiquer les travailleuses et les travailleurs dans les dépanneurs de la chaîne Couche-Tard. Encore là, les procédures juridiques ont été très longues. Elles visaient à affaiblir la volonté des jeunes à l'emploi de Couche-Tard de se donner un syndicat pour défendre leurs intérêts. Des sections ont été mises en place en Montérégie, dans le Cœur-du-Québec, dans les Laurentides et dans la région Montréal-Laval. Au printemps 2013, le secrétaire général de la CSN et ancien président de la Fédération du commerce, Jean Lortie, s'est rendu en Norvège pour établir des liens de solidarité et de collaboration avec les syndicats de la chaîne Statoil dont s'est porté acquéreur Couche-Tard. Le 28 octobre 2013, la fédération et la CSN annonçaient la signature d'une première convention collective dans six dépanneurs Couche-Tard.



Photo Alain Chagnon

Jean Lortie

Trésorier de la fédération, 1986-1998

Président de 1998 à 2011

« Les syndicats du commerce ont toujours été sur la ligne de front. Les membres sont confrontés à des problèmes réels comme les bas salaires, les problèmes de santé, la fragilité de certains secteurs. Les conditions qui prévalent dans les milieux de travail nous ramènent aux essentiels du syndicalisme. Gérald Larose appelait les fédérations ses « filles » et il disait que la nôtre était sa préférée. Il venait nous voir quand il voulait se ressourcer. Lise Poulin et moi, on a voulu bâtir une Fédération du commerce crédible et reconnue à l'intérieur de la centrale. On a beaucoup travaillé là-dessus. Mes plus beaux moments, je les ai vécus dans les rencontres avec les travailleuses et les travailleurs. »

1987

... **NOUVELLES CSN** – Olympia de **Saint-Simon** : Une vie infernale... Être conjointe d'un homme en conflit de travail à Olympia... Boycottage du Provigo de **La Pocatière**... **Louise Parent** : La Fédération du commerce est un « **capharnaüm syndical** » d'une richesse énorme... **Blue Water** : Pour en finir avec l'hiver... **Lise Poulin** : Michael Jackson, Lee Iacocca, Madonna ou Mme Tremblay, c'est du pareil au même dans les chambres d'hôtel... Olympia : Après un an de lock-out, un **vote de grève**... **Serveuse à pourboires** : Charlotte, citoyenne de deuxième classe...

Le secteur agroalimentaire compte 8256 membres réunis dans 73 syndicats.

Les travailleuses et les travailleurs des abattoirs de porc et de poulet ont dû livrer de nombreuses et longues batailles pour faire respecter leurs droits, surtout en matière de santé et sécurité au travail, de même que pour l'amélioration des conditions salariales.

Dans un dossier publié en octobre 1997 dans *Nouvelles CSN*, on faisait état d'un colloque portant sur la sécurité au travail et réunissant 70 travailleuses et travailleurs de 9 abattoirs. « *L'obsession du profit, chez les patrons d'abattoirs de porc et de poulet, non seulement cause des lésions professionnelles aux travailleurs et travailleuses, mais empêche aussi ces mêmes patrons d'augmenter... leurs profits !* » Le document posait ensuite la question : « *Quand respectera-t-on enfin le savoir-faire ouvrier ?* »

De même, dans les usines de transformation de poisson de la Gaspésie, les syndicats ont dû lutter contre le caractère instable de cette industrie saisonnière. Les difficultés qui se dressent ont trop souvent comme conséquence que les travailleuses et les travailleurs ne réussissent pas à accumuler le nombre d'heures qui les rendraient admissibles à des prestations d'assurance-emploi. Et ce n'est pas le projet de réforme de l'assurance-emploi mis en avant par le gouvernement fédéral qui viendra améliorer la situation.

Dans les abattoirs de volaille

En 1975, dans une entreprise du nom de Québec Poultry – devenue la Coopérative fédérée – un front commun formé de quatre syndicats avait entrepris des négociations avec les propriétaires. Ces syndicats étaient situés à Québec, Berthier, Sainte-Rosalie et Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.



Photo Jean-Claude Champagne

1990

... **NOUVELLES CSN – Hôtellerie** : Neuf revendications communes à travers le Québec... Lock-out aux magasins **Cooprix-IGA** de **Rimouski**... **Soreltex** : Victime du libre-échange... **Quatre syndicats** de l'hôtellerie et de la restauration ont adhéré à la CSN et à sa Fédération du commerce... **Caisse pop** de **Chibougamau** : Des administrateurs entêtés... **Zellers** conteste la constitutionnalité du Code du travail...

En mars, l'usine de Québec, contrevenant à l'entente de négocier en front commun, décrétait un lock-out. Pour compenser cette perte, la production fut augmentée dans les trois autres usines. Début avril, par solidarité, les travailleurs des trois autres usines décident de sortir en grève « illégale ». Une incroyable répression s'ensuit : congédiements, suspensions, harcèlement, brutalité policière, scabs, injonctions. La CSD, invitée par les patrons, tente alors de diviser les travailleurs de l'usine de Saint-Jean-Baptiste. Le 28 mai, un commissaire enquêteur reconnaissait la collusion éhontée de la CSD avec l'employeur.

Trois mois plus tard, le conflit prenait fin à la grande satisfaction des travailleuses et des travailleurs des quatre usines, si on en juge par le taux d'acceptation : 96 % à Québec, 97 % à Sainte-Rosalie, 91 % à Saint-Jean-Baptiste et à Berthier. Le protocole de retour au travail stipulait que l'ancienneté s'était accumulée durant la grève, qu'il n'y aurait aucun congédiement. L'entreprise laissait tomber près de 4 millions \$ en poursuite. Le principal gain concernait les femmes : elles toucheraient désormais le même salaire que les hommes. À travail égal, salaire égal ! Quant aux salaires, en quelques années de lutte, ils avaient littéralement doublé.

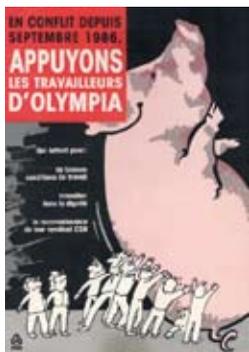
Deux ans plus tard, la professeure Donna Mergler, de l'UQAM, menait une étude sur les conditions de travail dans les abattoirs de poulet. *Il ne faut pas se laisser abattre !*, publié par la suite sous la forme d'une bande dessinée, illustre crûment dans quelles conditions on y gagnait sa vie.

Dans les abattoirs de porc

1987 Conflit de 18 mois chez Olympia

Après un an de grève, les travailleurs de l'usine de découpe d'Olympia, à Saint-Simon, prenaient un vote de grève pour bien faire comprendre à la Fédérée qu'ils étaient sérieux dans leurs revendications ! Après un conflit de 18 mois, les travailleurs sont revenus au travail avec un gain important touchant le remplacement de l'assignation temporaire par le retour progressif au travail. Dans cette entreprise propriété de la Coopérative fédérée, le syndicat a dû se battre en 2007 contre une fermeture qui, les tribunaux l'ont confirmé, ne respectait pas les termes de la convention collective. Ne lâchant pas prise, une marche funèbre formée de plus de 300 personnes dénonçait encore cette fermeture en décembre 2012.

Vingt ans plus tard, un autre établissement de la Coopérative fédérée, Olymel de Vallée-Jonction, était le théâtre d'un coup de force patronal dirigé contre les travailleuses et les travailleurs, dont on a exigé des reculs de taille dans leurs conditions de travail.



1992

... **NOUVELLES CSN** – La Fête au Quatre Saisons... **Safety Supplies** : C'est non au gel des salaires... **Rouyn** : Gains à la Caisse pop... **Béatrice** : quatre mois de lock-out. Les travailleurs font maintenant face à une fermeture... **Château Mont-Sainte-Anne** : Des boss entêtés... Côte-Nord : Quatre employé-es de la Caisse pop de **Ragueneau** se syndiquent... **Consumat Alma** : Saga alimentaire pour avocats... Bienvenue à la centaine d'employé-es de Jus Lassonde de **Rougemont**... Pas de Métrostar pour **Metro-Richelieu**... Derrière le bar de **L'Auberge Ramada** : un siège, un banc... Caisse pop de **Cap d'Espoir** : une



Photo Jean-Claude Champagne

On aperçoit Paul Thibeault au congrès de la CSN de 1976 entouré de Jacques Bérubé, Michel Chartrand, Marcel Pepin et Norbert Rodrigue, qui vient d'être élu président.

Paul Thibeault

Militant, Chaîne coopérative du Saguenay
Vice-président de la fédération, 1991-2006

« Mes meilleurs souvenirs sont ceux que j'ai connus avec les syndicats des abattoirs de porcs. On a traversé des assemblées difficiles, dures même. Mais comme je venais du même milieu que ces travailleurs, on a fini par se comprendre. On s'est parfois parlé assez raide. Mais on recherchait tout le monde le meilleur intérêt des travailleurs qu'on représentait. Sur une base comme celle-là, on peut trouver un terrain d'entente. Des travailleurs poursuivis en justice, je pouvais en parler parce que ça avait été mon cas. Je savais ce que c'était se battre et eux autres aussi. »

Dans les usines de poisson

Les problèmes que doivent affronter les travailleuses et les travailleurs des usines de transformation de poisson en Gaspésie n'ont pas commencé avec la réforme de l'assurance-chômage du gouvernement Harper. Depuis leur syndicalisation dans les années 1970, ces travailleurs saisonniers ont dû se battre sans arrêt pour de meilleures conditions de travail, avec la plupart du temps la hantise de ne pas accumuler suffisamment d'heures de travail pour s'assurer un salaire décent. Ils avaient déjà dû affronter, en 1973, un lock-out décrété par la coopérative Les Pêcheurs unis.

En 1976, les travailleurs des usines de Rivière-au-Renard, de Paspébiac et de Saint-Maurice-de-l'Échouerie se sont mobilisés. À Rivière-au-Renard, en 1975, on a gagné en moyenne 2 522 \$ durant l'année. 36 travailleurs n'ont pu se qualifier à l'assurance-chômage, n'ayant pas accumulé assez d'heures de travail. À Paspébiac, la moyenne annuelle des gains a été de 1 768 \$; 89 travailleurs n'ont pas eu accès à l'assurance-chômage.

grève fructueuse... Québec : Le congé de **Délixo**... Semaine du français : Le syndicat du **Centre Sheraton** à l'honneur... Zellers : La plaie des **agences** de travail **temporaire**... Négociations : Ramdam au **Ramada**... Béatrice : Du yogourt qui sent mauvais... Le **Pro-vigo 403** ne répond plus... **Hilton-Québec** : Le gros bon sens a enfin prévalu... **Chambord** : Les sept travailleuses de la Caisse pop ont reçu leur accréditation syndicale... Marchés d'alimentation du Saguenay-Lac-Saint-Jean : « C'est à notre tour ! »... Le trésorier **Jean Lortie** représente la Fédération du commerce auprès de la campagne de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal... **Charcuterie Parisienne** : Les 15 employés

La Fédération du commerce et la CSN ont confié à l'UQAM la réalisation d'une étude, conduite par Jean-Pierre Rogel, sur la situation de cette industrie et les mesures nécessaires pour sa stabilisation.

En 1981, les travailleurs et travailleuses de l'usine de pêche de Paspébiac faisaient connaître leurs revendications :

NOUS REVENDIQUONS :

Le droit au travail des 125 travailleurs et travailleuses de l'usine de Paspébiac, aux prises avec un chômage chronique et un grand nombre d'assistés sociaux.

La réouverture de l'usine sur des bases financières solides.

Le contrôle sévère des subventions des divers paliers gouvernementaux.

La récupération des permis de pêche volés à l'usine de Paspébiac ainsi qu'une réglementation sur l'émission de permis de pêche pour chaque usine de transformation du poisson afin que les approvisionnements permettent un plein rendement des usines de transformation du poisson et procurent un travail stable et rémunérateur à ses travailleurs.

Le droit à l'information. Nous voulons être informés de ce qui se passe dans nos usines pour éviter que l'histoire se répète.

La reconnaissance de notre syndicat et des droits acquis dans notre convention collective.



Photo Normand Blouin

Accrédité depuis le 3 mai 2012, le syndicat des travailleuses et travailleurs de l'entreprise Glutino de Laval a réussi à signer un an plus tard une première convention collective adoptée à 95 %. Cette entente entraîne des augmentations salariales de 25 à 30 %. Les 14 employés congédiés lors de la période d'organisation du syndicat ont été réintégrés. Ce qui a fait dire au président du syndicat, Danny Audet : « Après avoir affronté un employeur antisyndical, la récompense ultime pour tous nos membres fut l'obtention d'une entente à la hauteur de nos attentes. Cela démontre que nous avons raison de nous syndiquer. »

se syndiquent... **Saint-Donat** : La Caisse pop est syndiquée... **CGL Sept-Îles** se donne un syndicat CSN... **Forestville** et **Chicoutimi** : lock-out chez deux Provigo... Démantèlement de **Steinberg** : La gourmandise de Metro-Richelieu... Coup monté à l'entrepôt de **Saint-Philippe-de-Néri**... Motel **Journey's End** de Pointe-Claire : Requête en accréditation... Hôtellerie : Négociations regroupées en **1993** aussi... Provigo de **Baie-Comeau** : Entente d'un an... **Côte-Nord** : 78 employé-es de Caisses pop débrayent... **Place Ville-Marie** : Un rigodon infernal... Québec : Le « réalisme » à la **Hilton**... Provigo de **Port-Cartier** : Congédié pour un stylo oublié... **Chicoutimi** : Quatre jours de grève à l'entrepôt

Le secteur Finances compte 3716 membres réunis dans 69 syndicats.

La CSN et la Fédération du commerce ont été présentes dans le secteur de la finance, en particulier dans des syndicats du réseau Desjardins.

Par contre, plusieurs institutions où des syndicats étaient implantés ont disparu au fil des ans. C'est par exemple le cas des Artisans et des Prévoyants, dans les assurances.

La Fédération du commerce a déjà compté dans ses rangs des syndicats directement présents dans des institutions financières. Ces syndicats ont été accrédités après de rudes batailles, comme ce fut le cas de la Banque Royale au Saguenay et de la Banque Nationale dans cinq régions, dont Montréal. Sans oublier la lutte des employé-es de Master Card, Banque Nationale au détour des années 2000. Cependant, les insuffisances dans le Code fédéral du travail, en particulier l'absence de dispositions anti-scabs, et l'anti-syndicalisme notoire de ces banques ont eu comme résultat que les syndicats n'ont pu y survivre.

En mars 1993, la CSN et la Fédération du commerce amorçaient une campagne intensive de recrutement parmi les employé-es des caisses populaires. Diane Malenfant, de la Caisse populaire de l'Ancienne-Lorette, indiquait en entrevue à *Nouvelles-CSN* les raisons qui devaient motiver les travailleuses et les travailleurs de cette institution à se syndiquer. « *Chez Desjardins, dit-elle, c'est quelque peu paternaliste. On nous parle certes de former une famille, mais pour nous, il y a une autre famille en laquelle nous pouvons avoir pleinement confiance et au sein de laquelle nous pouvons avancer sans être brimées, c'est le syndicat.* »

Cette année-là, le taux de syndicalisation dans les caisses populaires atteignait environ 18 %. Cette campagne de recrutement illustre comment les relations entre Desjardins et le syndicalisme n'ont jamais été au beau fixe.

Desjardins est une coopérative. Mais alors que ce statut devrait faire en sorte qu'il manifeste davantage d'ouverture au syndicalisme que les autres institutions financières privées, on ne peut pas dire que la syndicalisation y soit très... populaire.

Tout au long de son histoire, la fédération a vu plusieurs de ses syndicats devoir se battre pour que les travailleuses et les travailleurs des caisses locales réussissent à faire respecter leurs droits, le tout se jouant



Photo Hélène Rochon

Trésorier de la CSN de 1996 à 2007, Michel Lessard a été salarié de la fédération à Québec de 1981 à 1984.

J.M. Picard... Alma : Requête en accréditation au **Marché Héritage**... Alimentation au Saguenay-Lac-Saint-Jean : 24 syndicats disent : « **À ce prix-là, c'est NON !** »... **Hôtel Bonaventure** : Surcharge de travail égale accidents... Québec : Lock-out au **Hilton**... **Châteauguay** : Trois Caisses pop se syndiquent... **Jus Lassonde** : Règlement après sept semaines de lock-out... **Trois-Pistoles** : On craint la fermeture de **Lactel**... L'abattoir de **Saint-Jean-Baptiste de Rouville** sauvé, annonce **Jacques Lessard**... **Provigo Forestville** : Appui populaire aux lockoutés.

dans un climat de paternalisme. Parmi ces luttes difficiles, mentionnons celles des Caisses populaires du Saguenay, en 1982 et en 1998, de la Caisse de l'Ancienne-Lorette en 1979, de la Caisse de Baie-Saint-Paul, de la Caisse de Brossard en 1990, de même que de plusieurs caisses populaires sur la Côte-Nord. Lors de la grève dans 40 caisses populaires du Saguenay en 1982, les grévistes avaient pour slogan : *Les caisses nous prennent pour des niaiseuses !*

À cela, il faut ajouter la réorganisation de Desjardins, connue sous le nom de réingénierie, qui a bouleversé les structures de cette institution au détour des années 2000, avec des conséquences considérables sur les travailleuses, fortement majoritaires dans ce secteur.



1999

... **NOUVELLES CSN** – Caisses populaires : Trois syndicats en grève aux **Escoumins**, à **Forestville** et à **l'Ancienne-Lorette**... 30 employé-es du golf de **Baie-Comeau** se syndiquent... 45 employé-es de Délicatesse **Nourcy** de **Sainte-Foy** se syndiquent... Le syndicat de la Caisse populaire d'**Arthabaska** est accrédité... Le syndicat de la Coopérative agricole de **Saint-Damase** est accrédité... **Flamingo** : La bataille de Lanau dière... Viandes du Breton de **Notre-Dame-du-Lac** : La FISA est une honte pour le mouvement syndical, clame Roger Valois... Rôtisserie Au Coq d'Anjou : Les **employés** deviennent **actionnai-**

TOURISME
La grande
aventure
de l'hôtellerie

Le secteur Tourisme compte 7666 membres réunis dans 347 syndicats.

Au chic hôtel Hilton, à Québec, un syndicat affilié à la FTQ, le Local 31, tenait les travailleuses et les travailleurs sous sa coupe et celle de l'employeur. Après une difficile période d'organisation, un syndicat affilié à la CSN finit par y être accrédité.

Le syndicat du Hilton fut ensuite à l'origine du premier regroupement de syndicats du secteur hôtelier de Québec, avec l'Auberge des Gouverneurs et deux Holiday Inn. Ce qui devait donner suite, une dizaine d'années plus tard, en 1987, aux premières négociations regroupées dans l'ensemble de ce secteur. C'est à l'occasion de cette négociation qu'apparurent les fameuses 5 étoiles, les 5S : Solidarité, Service, Secteur, Syndicat, Sourire.



Mais même regroupés, les syndicats durent mener des luttes acharnées pour l'amélioration des conditions de travail. Des conflits très longs ont jalonné cette dure marche vers une vie meilleure. Onze mois de grève au Château Mirabel, dix mois au Hilton de Québec en 1994, six mois

res... **Olymel-Flamingo** : Nouvelle proposition de la CSN... **Banque Nationale** : Toujours antisyndicale... Syndicalisation du Centre informatique Metro-Richelieu à **Laval**... **Caisse d'économie** de Québec et de Montréal : Une fusion pour mieux servir l'économie solidaire... Syndicalisation du restaurant du **Motel Colibri** de **Victoriaville**... Banque nationale : Visite impromptue de **Jean Lortie** et **Arthur Sandborn**... Contre **Desjardins** et sa réingénierie : La mobilisation commence... Olymel-Flamingo de **Berthierville** : C'est la fin du conflit... Les tests d'évaluation de Desjardins : De la poudre aux yeux !, dit un expert... Les 22 employé-es du **Harvey's** de **Brossard** choisissent la CSN... Négociations



Photo Alain Chagnon

Gilles Duceppe

Conseiller syndical, négociateur dans l'hôtellerie, 1987-1990

Chef du Bloc québécois, 1996-2011

« Ce que je retiens de l'expérience de la négociation dans l'Hôtellerie, c'est le sérieux qu'on y a mis. Il y avait une équipe pluridisciplinaire - recherche, information, mobilisation, négociation, élus - qui faisait un gros travail de préparation. Ce n'était pas facile cependant, étant donnée la disparité dans les établissements. Il y avait en effet de très petits hôtels et aussi de très gros hôtels. Je souligne que beaucoup de sujets étaient négociés localement, donc ça ne se passait pas au-dessus de la tête des membres. »

à l'Auberge des Gouverneurs de Montréal, trois ans à la même enseigne, à Rimouski, un conflit qui a connu son dénouement en 1997, un conflit de 19 mois au Days Inn en 1998. En 2013, ce sont les 300 travailleuses et travailleurs de l'hôtel Delta-Centre-Ville qui ont été mis à la rue fin octobre par suite d'un changement de vocation de cette institution.

Le propriétaire du Holiday Inn Centre-Ville de Montréal, le millionnaire Michaël Rosenberg, s'est surpassé dans le traitement monstrueux



Photo Alain Chagnon

infligé aux employés. Le soir du 24 décembre 1992, il leur annonçait leur congédiement, un changement de propriétaire étant semble-t-il intervenu. Ce n'est qu'après presque quatre ans d'une lutte soutenue par l'ensemble du mouvement que ces travailleuses et ces travailleurs ont pu retrouver leur emploi.

dans l'hôtellerie : **La richesse, ça se partage sur tous les étages !...** Ancienne-Lorette : Fin d'une **grève de sept mois** à la Caisse populaire... **Viandes du Breton** : La CSN (167 votes) préférée à la FISA (22 votes)... **Règlement** dans l'hôtellerie : Après la disette, des hausses salariales importantes... **Pratiques déloyales** à la Banque Nationale, dit le Conseil canadien du travail... Ancienne-Lorette : Difficile retour au travail à la Caisse populaire... **Newport, Saint-Sébastien et Black Lake** : Caisses populaires syndiquées à la CSN... Les 15 employé-es de la **Fromagerie Princesse** de Québec se syndiquent... 35 salarié-es de Purina à **Saint-Romuald** laissent les Teamsters et se donnent un syndicat

Sans contrat de travail depuis décembre 2012, les membres du Syndicat de l'Hôtel-Suites Le Faubourg manifestaient en août 2013 pour un règlement. En septembre 2013, l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe annonçait la fermeture de l'établissement, mettant à pied 120 travailleuses et travailleurs.

Le père Benoît Fortin

En juillet 2012, quelques jours avant qu'une tumeur maligne au cerveau n'emporte le père Benoît Fortin, provincial de l'Ordre des capucins et ancien militant syndical au Hilton, Roger Valois, vice-président de la CSN responsable de l'organisation durant 25 ans, lui rendit visite. « Tu sais Benoît, grâce à toi, des milliers d'hommes et de femmes de l'hôtellerie ont pu améliorer leurs conditions de travail. Ce monde-là te doit beaucoup. Je te remercie en leur nom. » L'homme était incapable de parler ni de bouger. Mais on vit de grosses larmes glisser sur sa joue ...

Loisirs et restauration

Au zoo de Granby, dans les associations touristiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, dans les restaurants Saint-Hubert, dans des stations de ski, dont celles du Mont-Sainte-Anne et du Mont-Tremblant, les conditions de travail ont été améliorées. Il a fallu cependant que les travailleuses et les travailleurs se mettent en grève dans certaines occasions pour faire avancer leurs revendications.

En dépit de nombreuses tentatives de syndicalisation dans des restaurants de la chaîne McDonald's, il n'a pas été possible de passer à travers l'antisyndicalisme notoire de cette chaîne étasunienne, qui a préféré fermer des établissements rentables plutôt que d'y accepter la présence d'un syndicat affilié à la CSN.

Syndicalisation des serveuses à pourboires

Un comité de travail composé du vice-président de la CSN Claude Girard, du président du Conseil central de Montréal Michel Chartrand et Denis Gaudette de la Fédération du commerce en arrivait à la conclusion, en 1975, que dans l'état actuel du Code du travail, la syndicalisation des serveuses de restaurants n'était pas possible.

CSN... Conflits dans l'alimentation : Tassez-vous les petits !... **Mont-Joli** : Roger Valois salue les grévistes de Maxi... Banque Nationale : La conciliation demandée... **Desjardins** veut centraliser sans le consentement des sociétaires... Caisse pop de **Sainte-Thérèse-de-Gaspé** : syndicat CSN... **Granby** : Entente chez **Coopexcel**... Une première convention collective chez **Bridor** de **Boucherville**... Le **Forum des femmes** de la Fédération du commerce : Un moment magique... Fermeture de **Celanese** à Drummondville : Grossière de la direction, dignité des travailleurs... En passant par **Princeville** : lock-out chez **Aliments Vermont**... Québec : Trois nouvelles ententes dans l'hôtellerie au **Hilton**, au

CŒUR VAILLANT, CORPS USÉ

En 1996, la CSN publiait un recueil illustrant l'état de la santé et de la sécurité dans plusieurs milieux de travail. Plusieurs membres de syndicats affiliés à la Fédération du commerce y avaient exposé leur quotidien.



Photo Laurin Gladiu

Chez Alex Couture, usine d'équarrissage (Sanimax)

Un jour, il y en a un qui s'est intoxiqué. Ils l'ont amené à l'hôpital. L'inspecteur de la CSST est venu et il a fait 13 recommandations. L'employeur en a suivi neuf. On aurait bien aimé qu'il respecte les recommandations sur les réservoirs d'eau sale qui débordent dans la cave, les fuites dans le système, les planchers rarement nettoyés. Et il y avait l'odeur. Un mélange de viande en décomposition, d'ammoniac, de mouffette... Ça pénétrait dans la peau, cette odeur-là. J'ai toujours pensé que c'est à cause de l'odeur que les inspecteurs de la CSST venaient rarement nous voir. Et quand ils venaient, ils ne restaient pas longtemps.

Cuisinier, Rôtisserie Saint-Hubert

On a beau faire attention, on ne peut éviter de se brûler. Les poulets cuisent sur des broches superposées. Quand on va les chercher dans les fours, on reçoit des gouttes de graisse brûlante sur les bras. Ou bien, on est éclaboussés par l'eau bouillante dans le récipient dessous, quand la graisse tombe dedans. L'autre jour, j'ai été brûlé au troisième degré sur un bras. On aimerait bien qu'un inspecteur de la CSST vienne faire un tour un de ces jours...

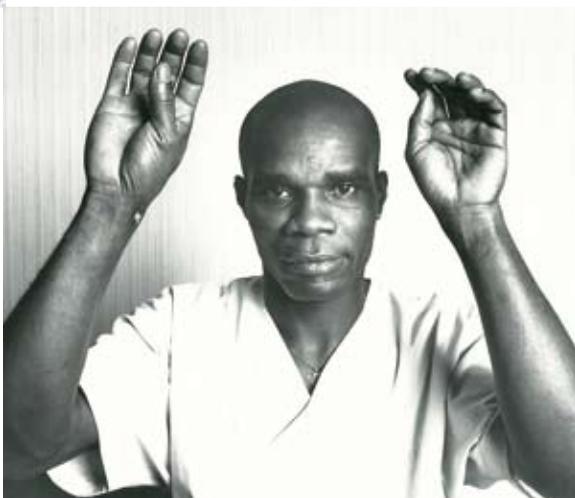


Photo Michel Giroux

Gouverneurs Sainte-Foy et au Ramada-Centre-Ville... Chez Metro-Richelieu de Montréal, la guerre reprend... Reconstitution des conventions collectives dans les abattoirs de porc : La balle est dans le camp d'Olymel... **Val d'Or** : Entente chez Provigo Demers... Laval : Grève chez **Multi-Markes**...

2001

... **NOUVELLES CSN – Banque Nationale** : les prochaines semaines seront cruciales... **McDo** : Des jeunes qui osent... Nouvelle convention au **Mont-Tremblant** : Des étrennes

Préposée aux chambres dans un hôtel

Quand tu fais une chambre et que tu es toute seule sur un étage, tu y penses toujours. Qui sait si, derrière une porte, ne se cache pas un dangereux maniaque. Quand on a eu notre accréditation CSN, on a mis sur pied un comité de condition féminine. J'y militais. J'ai commencé à parler des agressions et du harcèlement. C'est alors que d'autres femmes se sont mises à parler aussi : c'est incroyable tout ce qui est sorti. Je me suis rendu compte que tout comme moi, elles y pensaient et elles avaient peur. Mais il régnait un tabou autour de ce sujet : c'était comme si ça faisait partie de la job !

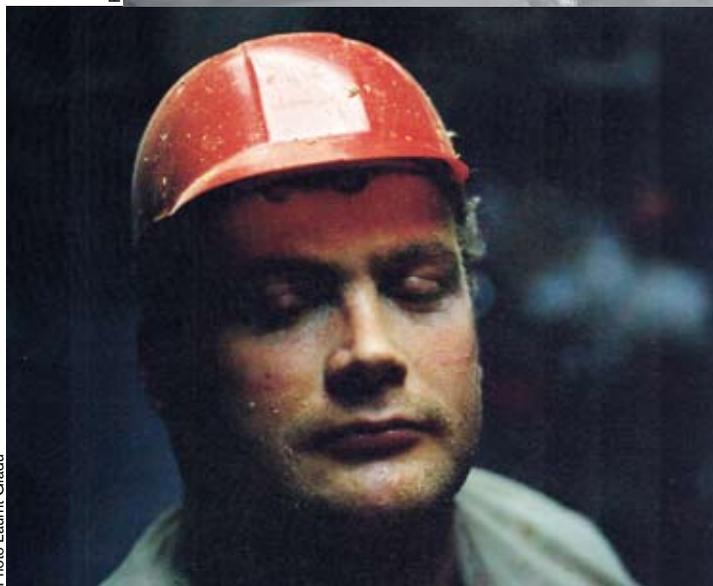


Photo Michel Giroux

Flamingo, abattoir de volaille

Dans les abattoirs de volaille, il y a toujours des travailleurs qui ont des verrues. Certains en ont une seule sur une main, mais d'autres en ont plusieurs par doigt. Les verrues se développent sur les mains à cause des bactéries et de l'humidité qui se crée avec les gants de caoutchouc. Le pire, c'est le poste d'accrocheur. Ils doivent accrocher les poulets vivants par les pattes, la tête en bas. Les travailleurs reçoivent de la merde et des plumes dans la figure. Mais le plus grave, c'est la cadence. Chacun en accroche mille à l'heure, en moyenne. D'où les risques de tendinites, bursites, tunnels carpiens...

Photo Laurin Gladiu



pour tout le monde... **L'équité salariale selon Desjardins** : arbitraire et sexisme... Grève à **Val Saint-Côme**... Il y a 13 ans, retour au travail **chez Olympica à Saint-Simon**... **McDo** : la CSN demande une enquête... **Agropur** à Chambord : En pleine nuit, comme des voleurs... **Saint-Hyacinthe** : Fin du mutisme chez **IGA-Picard**... **Provigo** à **Québec** : L'entreprise a donné le ton. Les employés ont saisi la balle au bond... **Banque Nationale** : Après l'éclatante victoire, haro sur les tactiques antisyndicales !... **McDo** : Après un été chaud, la campagne de l'automne s'amorce... **Olymel** : Deux mille hommes au bord du conflit... **Pêcheries Marinard et Crevettes Nord-Atlantique** en **Gaspésie** : Opération sau-

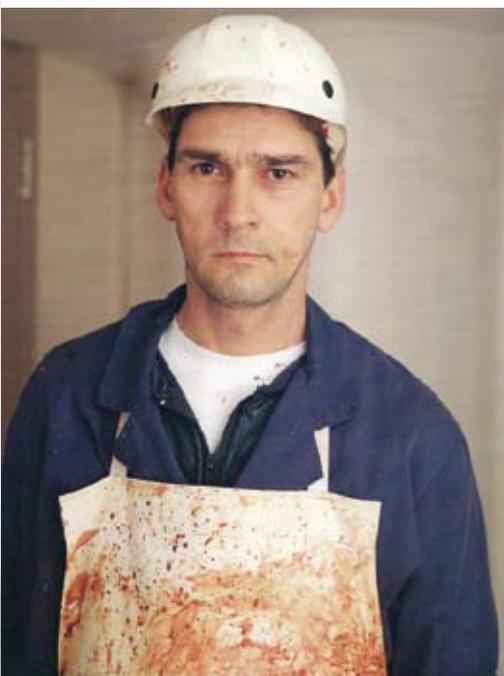


Photo Laurent Gléadu

Saigneur chez Olymel

Les gens sont saigneurs deux à trois ans au maximum ; dans l'usine, on compte une dizaine d'anciens saigneurs. Il voit arriver les porcs, un à un, sur le convoyeur. Ils hurlent avant d'être assommés mécaniquement et tombent devant lui. Ça prend un geste précis pour atteindre le vaisseau, le trancher d'un coup sec, faire jaillir le sang. Tuer 580 bêtes à l'heure, comme ça, et voir du sang toute la journée, ça finit par jouer sur le moral... Dans tous les départements, les rhumatismes et l'arthrite guettent les travailleurs.



Photo Laurent Gléadu

Plein l'dos chez Provigo

Ce n'est pas une job d'homme. C'est une job de surhomme. Des caisses et des caisses de marchandises à soulever, transporter, empiler. En moyenne 20 kilos chacune. Martin et ses compagnons de travail en lèvent 140 à l'heure, parfois plus haut que les épaules. À la fin de leur quart de huit heures, en calculant six heures et demie de travail intense, ça fait 18 200 kilos chacun !

vetage... **Bacon Interamerica** : Une convention signée dans l'enthousiasme... Pour les 2000 travailleurs d'Olymel : La **meilleure convention** du secteur... **Équité salariale** : Exemple Mont-Tremblant... Campagne nationale de solidarité IGA-Picard de Saint-Hyacinthe... **Drummondville** : La CSN poursuit **Celanese** pour 7,3 millions \$... Emplois dans les **pêcheries** : Enfin des pistes de solution ?... **Parmalat** : Le début d'un temps nouveau !... **Sobey's** : De nouveaux appuis...

1981
Poème
de grève
Biscuits
David

J'ai **vu** des yeux,
 des visages
 animés par un même désir...
 ...des corps
 passionnés, bousculés par un idéal partagé

J'ai **entendu** des voix
 vibrer sous le poids de l'injustice...
 des cris
 tantôt de joie, tantôt de mépris...
 des silences... des silences...

J'ai **sent** la peur
 ronger et démanteler les êtres...
 surtout cette solidarité
 qui défie toute logique !

J'ai **touché** des gens
 Avides de justice.

Maintenant,

Je vois avec les yeux (de ces hommes et de ces femmes)
 les boss qui nous manipulent...

J'entends avec leurs oreilles
 l'appel à la justice.

Je sens avec leurs tripes
 la solidarité qui nous unit...

Je touche avec leurs mains
 l'insécurité du lendemain...

2006

... **PERSPECTIVES** – **Fédération du commerce** : Donnons-nous les moyens de **transformer notre avenir**... Grève au **Metro de Varennes**... 69 syndiqués de **Lallemand** en lock-out à Montréal... 86 syndiqués des **Volailles Marvid** en grève... À l'hôtel **Delta de Sherbrooke** : Un modèle de développement durable... **Banc des caissières** : Au seuil d'une victoire au **Provigo de Port-Cartier** ?

Je pleure...

mes larmes se mêlent aux leurs
pour devenir une immense mer
où y miroite
un inlassable combat contre l'injustice...
où y reflète
l'espoir d'un lendemain meilleur...

J'ai compris

en m'incarnant à ces gens
ce que signifie se battre
malgré les cailloux
qui dissolvent le nuage d'espoir
se battre
pour un idéal un désir.
Ensemble se battre...
par respect
pour le respect de ce que nous sommes
des enfants, des femmes, des hommes
des êtres !
J'ai compris

**qu'il faut se battre,
malgré...**

L'auteure s'appelait Cécile

2011

...**Info-Commerce** – Quinze ans après la fermeture du **Zellers à Alma** et après une longue bataille juridique, le syndicat a gain de cause.

2012-2013

... **WEBDO INFO CSN** – Le **Mount Stephen Club** reconnu coupable d'ingérence et de mauvaise foi... **Couche-Tard** : Les Québécois **appuient** la syndicalisation... **Metro GP de Matane** : Entente intervenue... **Roi du Coq rôti** : Réouverture, un tournant à prendre...

Le pissenlit

En 1985, le journaliste Guy Ferland, du Service de l'information de la CSN, a écrit ce texte, *Le pissenlit*, qui se veut une allégorie du syndicalisme : tenace, résistant, fier, combattant. Les pissenlits ne se laissent pas abattre et reprennent vite le combat alors qu'on a cru les terrasser.

Le pissenlit est une mauvaise herbe qui étonne par sa vigueur. Il passe presque partout dans les lieux habités, même à travers les fentes des trottoirs.

L'apparition des pissenlits marque la victoire décisive de l'été sur l'hiver, après la longue hésitation du printemps.

Avec les premières feuilles, on fait la délicieuse salade « dent-de-lion ». Avec les fleurs, on fait un vin apéritif auquel on prête des vertus tonifiantes.

Les enfants s'amuse pendant des heures au soleil à fabriquer des chaînes interminables avec les queues de pissenlits qu'ils transforment en mailles.

Les pissenlits affectionnent les quartiers populaires où ils ne sont pas en compétition avec l'herbe maigre. Mais ils font scandale dans les « jardins cultivés ».

Les pissenlits aiment la compagnie. Dès qu'il y en a une talle quelque part, elle se multiplie comme par enchantement. C'est ce qu'on appelle « la revanche des pissenlits ».

Les pissenlits sont quasiment indestructibles. On leur fait la guerre chimique par arrosage, mais au moindre relâchement de la (ré)pression, ils regagnent vite le terrain perdu.

Les pissenlits meurent la tête haute et couronnés de milliers d'aigrettes qui sèment leurs graines à tout vent. Il y a plus d'avenir pour le Québec dans les pissenlits que dans la fleur de lys.



Chanson

pour la fermeture
de la boulangerie
Vaillancourt en 1981,
à Québec.

Quand l'usine a fermé
on s'est comme sentis paralysés
mais vu qu'on était organisés
on a décidé de mettre la main à la pâte
même si on était dans le pétrin

Refrain

ensemble, il faut lutter
nous les supposés nés pour un p'tit pain
après tout nous sommes la majorité
en partie organisée, dans l'ensemble des exploités
lutter pour que les boss soient déclassés

Même si l'boss avait fermé
du pain on pouvait encore fabriquer
on aurait produit en quantité
si on n'avait pas été empêchés
par Samson et ses amis policiers

Comprenez-vous ça, pourtant l'boss aurait été subventionné
pourtant nous, on est obligés de se battre
rien que pour le droit de travailler
mais soudés par le lien du pain, soudés dans le quotidien
ensemble nous allons gagner

TOUT REPOSE SUR TOUS !



Le grand écrivain québécois Pierre Vadeboncoeur a été conseiller syndical durant 25 ans à la CTCC-CSN, de 1950 à 1975. On lui doit plusieurs textes qui ont servi à construire l'idéologie du mouvement. Dans le texte ci-contre, on comprend à quel point le combat syndical est le combat de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses, et comment un lien de solidarité unit toutes les luttes menées à la grandeur du territoire et dans tous les secteurs d'activités.

Chaque syndicat dépend de la force des autres syndicats autant que de la sienne propre. Personne ne peut nier cela.

L'existence même du syndicat n'a été possible que parce qu'il y avait d'autres syndicats groupés ensemble, et parce que l'ensemble du mouvement a créé une foule de moyens et d'instruments pour rendre cette existence possible, et parce que, dans ce grand complexe, une foule de gens, militants, permanents, membres, travaillent avec leur compétence et grâce à l'expérience acquise, à rendre des actions syndicales possibles.

Chaque geste, chaque décision, chaque lutte, chaque instant de courage, chaque risque, chaque refus de reculer ont servi. Tout repose sur tous.

Peu de syndiqués s'en rendent compte, mais tel syndicat de Montréal ou de Québec profite de ce qui se fait quelque part sur la Côte Nord ou dans les Cantons de l'Est. Tel ingénieur salarié reçoit les fruits du travail syndical de tel plâtrier ou de tel tisserand ; tel fonctionnaire, les fruits de l'effort de tel tourneur ou de tel mineur ; tel tailleur de pierre, ceux du travail syndiqué de tel col blanc.

Tous se soutiennent les uns les autres, sans souvent s'en douter...

Pierre Vadeboncoeur

Couche-Tard : Une semaine mouvementée... **Hôtellerie** : La négociation est lancée... **Couche-Tard** : Célébration pour une année de détermination... Politique **agroalimentaire** : leadership réclamé... **Maxi Rouyn-Noranda** : Été chaud en vue... **Hôtellerie** : **Des gains majeurs**... **5 ans de lock-out** chez Olymel de Saint-Simon : Plus de 300 personnes à une marche funèbre... Un **8^e Couche-Tard**... Une guignolée pour les lock-outés du **Maritime**... **Château-Roberval** : Entente... La CSN en **Norvège** pour les travailleuses et les travailleurs de Couche-Tard... Premier contrat de travail chez **Glutino**...

